

Macération et purification

Ce texte a été publié en plusieurs langues :

« Maceration and purification » in *Zone*, New York, Urzone Inc., Johns Hopkins University Press, 1986.

« Macération et purification » in Eric Alliez, Michel Feher, Didier Gille, Isabelle Stengers, *Contre-temps — Les pouvoirs de l'argent*, Paris, Ed. Michel de Maule, 1988. Traduction portugaise : « Estratégias Urbanas » in Eric Alliez, Michel Feher, Didier Gille, Isabelle Stengers, *Contratempo — Ensaios sobre Algumas Metamorfoses do Capital*, Rio de Janeiro, Forense-Universitaria, 1988.

Macération et purification

Dont la première partie apprendra au lecteur à distinguer successivement entre circulation et stagnation, écoulement laminaire et percolation, topographie et topologie, espace et territoire, organe et membre, corps et organisme.

Dont la deuxième partie lui montrera deux nomades déchirés entre l'abstrait et le concret.

Dont la troisième partie le dissipera en l'entraînant, à la suite du prince, de l'alchimiste, du bourgeois et du clergé, dans une danse problématique où l'or conduit le bal et Dieu compte les points, où la ville moderne, enfin, apparaît comme une solution pratique articulant la tuyauterie et le rapport social.

Ce texte est dédié à Archibald Tuttle, pardon Buttle, et à tous les plombiers subversifs.

I/ CARTES ET MODÈLES

1) UNE STRUCTURE

Un diagnostic

Les bulletins de santé qui sont délivrés à l'encontre de la ville au 19^e siècle sont alarmants. Des foyers putrides la constellent de leurs marques puantes, des miasmes délétères s'exhalent de quartiers entiers, le mouvement des hommes et des objets y est pénible, les risques d'accident considérables. Le mouvement hygiéniste — dont les précurseurs, en fait, remontent à la fin du 18^e siècle — brosse inlassablement ce tableau inquiétant d'une ville engorgée, corrompue, croupissante, legs empoisonné d'ancêtres ignorants : « Les générations antérieures ont légué aux nôtres une mission difficile : la refonte de cités qu'elles ont élevées dans l'ignorance ou dans l'incurie de tous les principes de la salubrité publique. Rues mal percées, constructions tourmentées, établissements mal exposés, masures humides et sombres empiétant sur la voie publique, pavages incomplets, systèmes défectueux de distribution et d'écoulement des eaux : tels sont les vices de la plupart des villes anciennes¹. Ce constat désastreux appelle une médication adaptée à la maladie du corps urbain et son application urgente.

¹ M. Lévy, *Traité d'hygiène publique et privée*, 5^e éd., 1869, T. II, p. 414, cité par J.-B Fonssagrives, *Hygiène et assainissement des villes*, J.-B. Baillière & fils, Paris, 1874, p. 516.

La lecture de la littérature hygiéniste comme celle des réglementations municipales, l'examen des solutions matérielles qui seront administrées permettent de préciser le diagnostic et les remèdes, de dégager quelques constantes dans l'efflorescence des maux urbains et de leurs traitements. La ville souffre de confusion et d'immobilité, il convient donc de différencier l'indistinct, de faire circuler le stagnant puisque « l'accumulation d'organismes, sains par ailleurs, dans un espace relativement restreint, vicie l'air d'une façon particulière, en y répandant ce j'ai appelé jadis le miasme zoohémique et que l'on appelle habituellement le miasme de l'encombrement, produit complexe, de nature probablement vaporeuse. » Or, c'est dans le « miasme d'encombrement » que réside le principe de ce qu'on a appelé très justement la *malaria urbana*, laquelle produit de toute pièce des maladies ou des groupes de maladies². »

Différenciation

Différenciation et circulation semblent les maîtres-mots du programme des ingénieurs urbains. Repérer le fouillis, l'inerte et l'obstacle à l'écoulement permet de dresser la carte des interventions.

Dans cette optique, les quartiers ouvriers sont particulièrement dangereux. L'entassement, la confusion dans laquelle les ouvriers vivent, mangent, dorment, parfois travaillent, outre les désordres moraux qu'ils entraînent, génèrent ou fixent (selon les

² J.- B Fonssagrives, op. cit., p. 432 et p. 435.

auteurs) sur leurs quartiers le choléra et le typhus. Effets d'autant plus redoutables que ces quartiers, mal définis, jouxtent ou parfois même se mélangent avec les parties saines de la ville. « C'est dans ces agglomérations compactes que les maladies infectieuses vont se fixer, s'alimenter, s'envenimer, pour se répandre ensuite dans les quartiers les plus sains³. » Dès lors, la migration périphérique de ces quartiers s'impose comme mesure d'assainissement : « Tous les établissements populeux dans une ville appellent le typhus et ce serait une raison, ajoutée à beaucoup d'autres, pour que ces établissements (casernes, prisons, cités ouvrières, etc.) fussent rejetés à la périphérie des villes, dans des conditions d'isolement et d'aération qui garantiraient en même temps leur sécurité propre et celle de la ville⁴. » Mesure d'autant plus salubre que les mêmes règles de désencombrement, de séparation, et par conséquent de circulation d'air et de lumière leur seraient appliquées : « Il convient, autant que possible, que chaque famille d'ouvrier ait son habitation séparée. (...) Les logements doivent être disposés de manière à ce qu'il y ait une complète séparation entre les parents et les enfants ayant atteint un certain âge, et pour ceux-ci, entre les filles et les garçons⁵. »

Les autres points irréductibles de stagnation urbaine doivent

³ *La charité sur les champs de bataille — Premier moniteur de l'œuvre internationale de la Croix-Rouge*, avr. 1874, p. 185.

⁴ J.-B. Fonssagrives, op. cit., pp. 436-7.

⁵ *Annales du Conseil central de Salubrité publique de Bruxelles*, 1836-57, T. IV, p. 39.

subir le même mouvement centrifuge. Ainsi en sera-t-il des cimetières et des hôpitaux dont les déplacements font jouer les mêmes séquences logiques : défaire la confusion entre vivants et morts, malades et citadins bien-portants ; désentasser les entités ainsi définies de telle sorte que les fluides vitaux y circulent ; enfin établir des voies de communication qui relieront au reste de la cité ces ensembles désormais éloignés. « Quant à cet argument, (...), que des hôpitaux excentriques gêneraient les relations des familles avec leurs parents, (...), il perdrait de son importance si l'on établissait, pour les familles munies d'une carte, un tramway allant d'un quartier peu éloigné de la ville à l'hôpital⁶. » « Ce serait une idée extrêmement morale que de relier les cimetières aux villes par un tram-way⁷. »

Circulation

Mais démêler les imbroglios et les transformer en unités « fonctionnelles » reviendrait idéalement à supprimer la ville, à la morceler en monades isolées sans solution de continuité. Ce serait la mort de la ville par désagrégation aussi bien d'ailleurs que la mort de ces petites unités séparées incapables de s'auto-suffire hors du cadre urbain qui les a fondées. La mise en place d'un réseau de circulation est un temps fondamental de la chirurgie urbaine moderne. Non seulement la voie de circulation est la négation de l'immobilisme de par la vitesse de déplacement qu'elle

⁶ J.-B. Fonssagrives, op. cit., pp. 531-2.

⁷ Id., p. 271.

permet, non seulement son réseau dessine les frontières des îlots circonscrits et désagrégés, mais surtout elle devient l'expression la plus pure, la plus nécessaire de l'unité urbaine.

La politique appliquée à la rue sera à la hauteur de ces exigences. Transformer la rue en pur espace de circulation pose trois problèmes distincts :

- la ségrégation des flux qui doivent y circuler, en fonction de leur vitesse ou d'autres qualités,
- le lissage des surfaces qui la limitent,
- l'élimination des mouvements parasites et de ce qui peut les causer.

La ségrégation des flux se traduira par l'apparition de nouveaux équipements urbains. Assez tôt dans le siècle, les piétons sont séparés de la circulation hippo- puis automobile par la construction de trottoirs qui leur sont réservés, les protégeant tout en libérant la chaussée de leur lenteur. La chaussée se bombe, de telle sorte que les eaux pluviales, jusque-là drainées dans un caniveau central, coulent de part et d'autre dans les rigoles latérales, puis dans les bouches des égouts, qui courent désormais sous les pavés. Plus tard, les transports en commun, dont les arrêts fréquents perturbent le mouvement harmonieux des autres véhicules, disposeront de sites propres, souterrains, aériens ou simplement marqués sur la chaussée. Sous la rue encore, les canalisations d'eau, de pneumatiques, de gaz, d'électricité, de téléphone.

Le lissage des surfaces requerra une mise en œuvre minu-

tieuse. Le pavement de la chaussée se généralise progressivement, les cassis sont rabotés (autre raison à l'élimination du caniveau central, périlleux lors du franchissement des carrefours), les cassures de pente adoucies. Dans certaines villes, comme Bruxelles, on impose aux riverains une uniformité de matériaux et de niveau pour les trottoirs. Mais le sol n'est pas la seule surface qui borne la rue. Les façades de maisons en sont la bordure verticale. Elles aussi doivent se plier au nivellement. Les plans se succèdent à cet effet ainsi que les règlements sur les dimensions des saillies (corniches, balcons, etc.). Progressivement, les façades se lissent et n'offrent plus qu'une surface glabre et sans surprise aux mouvements des véhicules, au coup d'œil perspectif.

Les mouvements parasites sont de plusieurs ordres, mais tous s'opposent au mouvement harmonieux que suppose désormais la rue. Le tourbillon, la turbulence sont aussi néfastes à la circulation que le sont l'immobilité, l'inertie. Les grands marchés qui usaient de la rue comme d'une surface d'échange vont en être isolés et migreront vers des lieux mieux circonscrits : « Qu'a-t-on voulu en construisant le marché de la Madeleine, en substituant des marchés couverts à nos vieux marchés en plein vent ? On s'est proposé un double but : on a voulu, d'abord, abriter convenablement les marchands et les acheteurs ; ensuite désobstruer les parties de la voie publique qu'encombraient de longues files d'échoppes. (...) La disparition des échoppes qui s'étendaient auparavant de la rue de la Putterie au Marché aux Poulets, équivaut à un élargissement de 3 mètres de la voie publique,

sur toute cette longue ligne⁸. »

Dans le même ordre de préoccupation, si l'administration bruxelloise tolère la présence de chaises et de tables sur les trottoirs bordant les cafés, il convient désormais de payer le prix de cette entrave à la circulation par le biais d'une taxe : « En règle générale, la voie publique doit être livrée tout entière à la circulation. Dans les rues étroites, dans celles de largeur moyenne, le placement de sièges sur les trottoirs offre des inconvénients trop graves pour être tolérés. Dans les rues larges, sur les places publiques, le danger disparaît ; mais on ne peut se dissimuler que le stationnement d'un grand nombre d'individus sur les trottoirs enlève à ceux-ci leur caractère d'utilité et porte aux habitants un préjudice qui tourne au profit de quelques-uns. (...). Nous avons cependant compris que, si la concession de certains trottoirs était accordée à titre onéreux, le privilège disparaîtrait, le préjudice apporté à la circulation trouverait une compensation dans la charge imposée au profit de la commune pour l'obtention des concessions, et enfin que les habitudes d'une partie de la population seraient respectées⁹. »

La question des ordures se montre délicate. L'usage qui consiste à les jeter par la fenêtre ne peut qu'être proscrit ; elles ne font pas partie des flux circulant et rendent la circulation dangereuse : « Les peaux d'orange sont surtout incriminables. L'an

⁸ *Bulletin Communal de la Ville de Bruxelles*, 1849, 31 mars, T. I, p. 179.

⁹ *Bulletin Communal de la Ville de Bruxelles*, 1849, p. 107.

dernier un personnage marquant de Paris se fracturait la jambe de cette façon ; il y a quelques mois, un sous-chef de gare de Lunel, glissant sur un morceau de peau d'orange, tombait sous les roues d'un train et y trouvait la mort¹⁰. » L'emploi du baquet à ordures est une pratique mieux adaptée mais qui n'est pas exempte de défaut. Autour du récipient immobile dansent les pauvres : « On hésite à mettre des baquets à la porte des maisons parce qu'ils sont volés ou renversés ; de pauvres gens renversent le baquet pour chercher s'il n'y a rien au fond¹¹. » à Bruxelles — comme d'ailleurs à Paris où le préfet Poubelle promulguera le 24 novembre 1883 le décret qui fera passer son nom à la postérité — les baquets seront donc sortis à l'heure précise de passage du tombereau, seul moyen de limiter dans le temps leur présence statique, et le mouvement désordonné des chiffonniers.

Pour qui s'intéresse à la méticuleuse transformation de la rue en espace lisse, les discussions qui agiteront pendant plusieurs années les édiles bruxelloises au sujet des décrottoirs sont un morceau d'anthologie :

« Dans les règlements de 1846 sur les trottoirs et sur les bâtisses, on a eu en vue d'enlever de la voie publique tout ce qui pouvait gêner la circulation, compromettre la sûreté des passants. On a été sans pitié pour les marches, les bornes, les entrées de cave, les soupiraux. Mais il faut le reconnaître,

¹⁰ J.-B. Fonssagrives, op. cit., p. 149.

¹¹ *Bulletin Communal de la Ville de Bruxelles*, 1846, 28 juil., p. 196.

on a été plus tolérants pour les décrottoirs. Par une contradiction singulière, on leur a accordé une saillie qu'on refusait à d'inoffensifs cordons de façade. La réforme est restée incomplète ; on n'a pris, à l'endroit des décrottoirs, qu'une demi-mesure : au lieu de les refouler à l'intérieur des habitations, on a capitulé, composé avec eux ; on leur a permis de nouveau d'avancer de 15 centimètres sur la voie publique ; seulement, on leur a défendu de pénétrer dans l'épaisseur du trottoir, on leur a imposé une forme circulaire. Ce ne sont là que des palliatifs. On a atténué le mal, on ne l'a pas extirpé. Je ne sais si mes honorables collaborateurs ressentent les mêmes regrets, mais je me suis toujours reproché intérieurement, comme une faiblesse, cette concession à de vieilles habitudes¹². »

L'hygiénisme : un style

Les préceptes majeurs de l'hygiénisme, différenciation et circulation, se sont inscrits dans le paysage urbain. Une inscription méthodique, fruit d'un travail concret minutieux. Mais parler d'inscription sans plus pourrait amener à penser que la politique urbaine moderne ne fit qu'ajouter aux signes qui donnent sens à la ville. Force est au contraire de constater que le remède était de cheval et que son inscription, une fois réalisée, s'impose comme unique langue de son déchiffrement. C'est proprement ce qu'est une ville qu'impose de réfléchir ce qui s'est, un temps, présenté comme un remède. Le corps de la ville était malade, nous disait-on, mais après traitement, ce n'est pas tant une ville guérie qui s'offre à nos yeux que *La Ville*, le modèle de toutes les villes, ce que ne peut qu'être, ce

¹² *Bulletin Communal de la Ville de Bruxelles*, 1849, p. 107.

que doit être une ville. Et c'est à l'aune de cette ville-là que le désordre des autres villes, des anciennes villes, peut et doit être mesuré, leurs maladies déduites. Tout écart à l'idéal de La Ville, redéfinie en termes de différenciation et de circulation, devient le symptôme d'un trouble sanitaire. Nous avons pu croire qu'il ne s'agissait que de potions, de médicaments, de panacée ; au terme du procès, nous devons admettre qu'il était aussi question de loi, de principe, de structure.

Et si l'argumentation hygiéniste pose que circulation et désagrégation sont des moyens correctifs au service de la santé urbaine, il faut bien admettre que, sur le strict plan sanitaire, les résultats ne furent pas souvent à la mesure des programmes mis en œuvre. Les hygiénistes ont certes des remèdes, mais aucune théorie de la maladie. Leurs quelques réussites avérées sont toujours provisoires et peuvent être réduites à néant par le moindre petit microbe ignorant les séparations, contrevenant à la loi de circulation, voire profitant de cette loi. Il paraît en tout cas extrêmement difficile de faire découler la force du mouvement hygiéniste de sa prise sur la maladie ou de la pertinence de son diagnostic¹³. On conçoit aisément que le fait de se réclamer de l'hygiène soit un gage

¹³ Bruno Latour montre comment le pastorisme va constituer un point d'appui à la force du mouvement hygiéniste en fournissant d'une part un agent causal de la maladie et d'autre part la possibilité de déplacer et surtout de « traiter à l'échelle microscopique du laboratoire les problèmes macroscopiques des hygiénistes et des médecins. » Bruno Latour, *Les microbes — Guerre et paix*, col. Pandore, éd. A. M. Métailié, Paris, 1984.

d'écoute : la situation sanitaire est réellement devenue préoccupante dans les cités du 19^e siècle. Mais l'hygiénisme n'est pas une discipline ; c'est une nébuleuse où architecture, urbanisme, régime des prisons, rapports de travail et problèmes de santé voisinent dans une même volonté réformatrice. L'hygiénisme est un style rituel, c'est-à-dire qu'il est la forme dans laquelle doivent se couler les énoncés pour être entendus a priori. Mais une forme stylistique ne peut expliquer la force d'un discours, sa capacité à être entendu, ni surtout à se concrétiser en opérations urbanistiques. Un texte hygiéniste va nous aider à comprendre la nature de cette force.

Circulation ou stagnation ?

Le 20 septembre 1852 s'ouvre, à Bruxelles, un congrès général d'hygiène. À cette occasion, F. O Ward, hygiéniste anglais, prononce un discours à la gloire de l'Angleterre et d'un nouveau système sanitaire. Le titre de son exposé est une question : « Circulation ou stagnation ? » En voici de larges extraits :

« Ce système, ayant pour base fondamentale la circulation incessante de l'eau qui entre pure dans une ville, et le mouvement également continu des résidus qui doivent en sortir, n'admet ni citerne, ni fosse ; qui ne sont, selon nous, que deux formes congénères de la stagnation pestilentielle.

Ainsi encore, ce système, ayant pour objet, non-seulement l'enlèvement des matières fécales qu'on a laissé séjourner jusqu'ici, plus ou moins longtemps, au milieu et même au-dessous des habitations des hommes ; mais ayant aussi pour but l'application de ces matières à l'agriculture, et leur transformation, de sources de dépense et maladies, qu'elles sont, en

source de nourriture et richesse. Ayant ces buts, dis-je, notre système n'admet pas (si ce n'est à titre de transition provisoire) la décharge des excréments dans les rivières ; procédé que nous regardons comme un déplorable gaspillage.

Pour empêcher cette perte, et pour la remplacer par la circulation féconde, nous lions ensemble les villes et les campagnes par une vaste organisation tubulaire, ayant deux divisions, l'une urbaine, l'autre rurale ; lesquelles divisions se composent chacune de deux subdivisions distinctes ; c'est-à-dire, d'un système afférent ou artériel, et d'un système efférent ou veineux.

Ainsi, nous posons dans la ville deux séries de tuyaux, l'une amenant l'eau pure, l'autre emmenant cette eau enrichie des matières fertilisantes.

Ainsi, de même, nous établissons dans les campagnes deux autres séries de tuyaux, l'une d'irrigation, l'autre de drainage, enlevant l'eau après sa filtration à travers le sol, que son séjour prolongé rendrait marécageux.

Au milieu de ces quatre séries de tuyaux nous plaçons un organe moteur, — un cœur central pour ainsi dire — une machine à vapeur enfin, qui met le tout en mouvement.

Le mouvement sanitaire et le mouvement agricole, après avoir longtemps poursuivi leurs développements séparés, quoique parallèles, viennent donc maintenant se toucher et se confondre en un seul grand mouvement. C'est de cette union qu'est sortie la vaste organisation tubulaire dont je viens de vous décrire l'ensemble, qui est nouveau.

(...)

Et d'abord, Messieurs, quelques rapides indications sur la question difficile de la source et de la collection de l'eau, le fluide qui doit circuler dans ces artères et dans ces veines — le sang de cet immense organisme.

(...)

Nous les remplaçons, ces conduits semi-stagnants, par

des tuyaux en grès, à petite section, bien fournis d'eau à courant rapide, chassant toute ordure au moment même de sa production ; la chassant avec une vitesse moyenne d'une lieue par heure au moins.

(...)

Maintenant jetons un regard rapide sur la partie agricole de notre système. Même transformation ici : même principe, la circulation ; — même moyen, la vapeur ; — mêmes résultats, économie et santé.

(...)

L'hygiène à la vapeur est ainsi à la fois l'extension logique et le complément nécessaire de la locomotion à la vapeur que l'Europe vient d'adopter.

En effet, ce que nous proposons n'est que l'application de la grande invention de Watt, pour opérer, dans nos arrangements domiciliaires et agricoles, la même heureuse et étonnante transformation qu'elle a déjà imprimée à presque toutes les branches de l'art industriel.

(...)

Nous espérons, par des explications plus détaillées en section, vous disposer à étudier sérieusement ce système, et à en adopter, après mûr examen, le principe fondamental, c'est-à-dire, Circulation au lieu de Stagnation. (Vifs applaudissements.) »

Deux jours plus tard, le même orateur reprenait la parole et concluait :

« Mon pays, Messieurs, a donné naissance au grand Harvey, l'illustre révélateur de la circulation dans le corps individuel ; et c'est matière de juste orgueil pour que notre pays soit aussi l'initiateur de cette découverte, strictement analogue, — la circulation dans le corps social.

(...)

Nous croyons (notre système) une découverte aussi splendide, aussi féconde d'avantages pour l'humanité que celle de l'immortel Harvey. Nous croyons que son application diminuera d'un tiers la mortalité des villes et augmentera du double la fertilité des campagnes. Je n'ajouterai rien à une phrase si remplie de promesses pour l'avenir. (Applaudissements prolongés.)¹⁴

Ward, de toute évidence, est un hygiéniste. D'une part le rappel incantatoire des bénéfices hygiéniques escomptés fait bien partie de ce que nous avons appelé un style rituel, d'autre part le système qu'il préconise est un équipement sanitaire au sens que nous pouvons donner aujourd'hui encore à ce mot. Malgré tout, la faible place accordée aux avantages hygiéniques dont serait porteur ce projet et l'argumentation « sanitaire » de Ward doivent attirer l'attention. La démonstration s'articule ainsi : les résidus, sources de maladies, devant sortir des villes, aucun arrêt n'est tolérable à leur égard. Que les matières fécales puissent engendrer les maladies nous paraît un postulat acceptable, mais en quoi le système de Ward est-il supérieur à d'autres moyen de transporter celles-ci hors de l'espace urbain¹⁵ ? En ce que, précisément, « il n'admet ni citerne ni fosse » qui ne sont « que deux formes congénères de la stagnation pestilentielle. » Le raisonne-

¹⁴ F. O. Ward, *Circulation ou stagnation ?*, lib. universelle de Rozes, Bruxelles, 1852, p. 8.

¹⁵ Ainsi, une autre solution, en vogue à cette époque, est le système des fosses mobiles. Ces citernes, hermétiques, sont périodiquement enlevées et remplacées par d'autres, vides.

ment est quelque peu tautologique et sommaire, il est surtout négatif : c'est de la suppression radicale de tout point de stagnation que la maladie sera anéantie, dans la mesure où, justement, la santé impose « la circulation incessante » des résidus. Mais si nous éliminons les faiblesses logiques de cet argumentaire — les liens entre stagnation et maladie, circulation et santé — comme de simples expressions rituelles, un affrontement massif subsiste : celui entre circulation et stagnation. La circulation n'apparaît plus alors comme un remède aux maux dont la stagnation serait la cause, c'est la stagnation en elle-même qui est le mal, dans la mesure exacte où elle s'oppose principalement à la circulation. Ce n'est pas la santé qui est promue dans ce texte, c'est la circulation ; le bien-être sanitaire est un en-plus accessoire qui en découlera inévitablement : circulation et santé sont synonymes. Le titre de l'intervention de Ward ne s'embarrasse d'ailleurs pas de références à l'hygiène, l'enjeu est clair : circulation contre stagnation. La stagnation n'est pas une **cause** de désordres, elle **est** désordre de par l'immobilité qu'elle suppose. La circulation n'est pas un **moyen**, c'est une fin, un idéal, un « **principe fondamental**. » L'application et l'extension de ce principe (« même principe, la circulation ; — même moyen, la vapeur ; mêmes résultats, économie et santé ») est ce qui fonde le système de Ward.

Mais si le système circulatoire est la fondation et ce qui donne sens au dispositif de Ward¹⁶, d'où vient la force de ce principe ?

¹⁶ Je me sers ici du texte de Ward parce qu'il évite de recourir à des sources d'origines différentes. Par « dispositif de Ward » il faut entendre

Ward répond à cette question : cette force vient d'ailleurs. Elle réside dans des rapports d'analogie, d'imitation, dans l'extension même du principe. Le principe est fort de ce qu'il est « à la fois l'extension logique et le complément nécessaire de la locomotion à la vapeur que l'Europe vient d'adopter », il est fort de ce qu'il permet « la circulation dans le corps social » qui est « strictement analogue » à la « circulation dans le corps individuel ». En dernière analyse, c'est bien ce rapport d'analogie qui est porteur d'espoir sanitaire : « Nous croyons (notre système) une découverte aussi splendide, aussi féconde d'avantages pour l'humanité que celle de l'immortel Harvey.

Une structure extensible

Nous posons ici l'hypothèse selon laquelle la force du mouvement hygiéniste tient dans sa capacité à appliquer à des champs toujours plus vastes le principe circulatoire, dans sa double dimension de mise en mouvement et de liaison entre ensembles différenciés (« Nous lions ensemble les villes et les campagnes dans une vaste organisation tubulaire »), c'est-à-dire de réaliser concrètement le déploiement d'une homogénéité structurelle abstraite, qui double et nie ce qui jusqu'alors n'était que rapports négociés entre objets concrètement hétérogènes. Par ce mouvement la ville a enfin trouvé sa nature intrinsèque : c'est d'être corps qu'elle était malade, qu'elle n'était pas vraiment ville, c'est

l'ensemble des dispositifs mettant en jeu le principe de circulation, ensemble dont Ward me semble parfaitement exemplaire.

d'être enfin *organisme* que se révèle sa vérité éternelle. Un organisme, c'est-à-dire un être supposé vivant mais dont le sens est entièrement réductible à celui de la structure qui en rend compte, dont les organes sont des actualisations de fonctions abstraites, dont la finalité vitale est le maintien (et ici l'extension) de sa structure, un être dont l'existence est insensée en tant que telle.

Ainsi la ville devrait-elle se composer d'une série d'organes fonctionnels bien différenciés, et d'une série d'organes circulatoires permettant leur intertraduction. C'est la puissance de ce modèle qui confère leur force aux hygiénistes. Nous avons vu comment l'application de ce modèle — dont Ward nous apprend qu'il n'est lui-même que l'imitation d'un modèle plus « macroscopique » — s'est faite à l'échelle de la ville par la migration de quartiers ou de certains équipements et par leur liaison subséquente au reste de la cité, et comment cette application s'est étendue à l'intérieur même des entités ainsi déplacées¹⁷. Mais l'extension de la structure « différenciation-circulation » ne s'est pas arrêtée là. Elle a essaimé à l'intérieur même des maisons dont le plan est alors sommé de reproduire la structure bénéfique.

Le premier temps logique¹⁸ consiste à affecter une fonction

¹⁷ Ceci est vrai non seulement pour les quartiers ouvriers mais également pour les hôpitaux dont le modèle devient pavillonnaire, désagrégé.

¹⁸ Il va de soi qu'il ne peut s'agir là de chronologie. La simultanéité des deux temps est une quasi règle. Cette difficulté à distinguer ce qui est premier de la différenciation ou de la circulation, dès lors que ces

aux différentes pièces de l'habitation et à les séparer spatialement. Ainsi, « le cabinet de travail doit être placé en dehors du bruit de l'appartement, en position telle qu'on y puisse arriver sans passer par les salons ou la salle à manger¹⁹. De même il faut condamner « l'habitude que l'on a de placer les water-closets à la romaine, c'est-à-dire dans le voisinage de la cuisine, et aussi celle de les rapprocher des chambres à coucher ; il faut les reléguer le plus loin possible des pièces habitées et des couloirs, des antichambres, ou des escaliers de passage²⁰. » le second temps, celui de la circulation, s'impose *ipso facto* : « Il y a deux courants de mouvement dans l'habitation d'une famille, (...). Il y a la circulation du maître et de ses amis ; elle s'accomplit par les voies les plus vues, les plus nobles, les plus accessibles ; et il y a la circulation des domestiques, des fournisseurs, de tous ceux qui ont part au service de la maison ; et elle se fait de la façon la moins ostensibles et la plus discrète possible ; ces deux courants doivent être maintenus parfaitement distincts. (...). C'est à l'antichambre de l'appartement qu'aboutissent ces deux systèmes de circulation. L'antichambre est une sorte de terrain neutre entre

principes se sont concrétisés dans un paysage, explique la facilité avec laquelle la circulation ou la différenciation peuvent apparaître sinon comme des données, du moins comme des nécessités indépendantes l'une de l'autre.

¹⁹ L. Reynaud, *Traité d'architecture*, 1870, cité par J.-B. Fonssagrives, *La maison, étude d'hygiène et de bien-être domestique*, Paris, 1871, pp. 125-6.

²⁰ J.-B. Fonssagrives, *id.*, p. 181.

les maîtres et les serviteurs. C'est par l'antichambre que se réalise ainsi l'indépendance, les unes par rapport aux autres, des pièces occupées par les divers membres de la famille²¹. » La mise en forme de l'habitation ainsi réalisée, il est alors possible de conclure qu'« il en est d'une maison comme d'un organisme humain²². »

Où que l'on porte le regard, quel que soit le rapport de grossissement que l'on choisisse, toujours la même structure se révèle. La ville moderne, et au-delà l'ensemble du territoire, est constituée de plans homothétiques emboîtés, de structures géométriques gigognes, toutes homologues. Elle est à l'image de ces hologrammes dont chaque partie est une image du tout : local et global, micro et macroscopique se renvoient l'un l'autre l'image envahissante de l'organisme²³. À la limite, une courbe

²¹ C. Dally, cité par J.-B. Fonssagrives, id., pp. 139-40. Bien sûr, la mise en place de *deux* réseaux circulatoires est réservée aux habitations bourgeoises ; mais on peut lire dans les plans des habitations ouvrières de la même époque le souci de séparer fonctionnellement les pièces tout en réservant la place pour un couloir ou un petit hall.

²² J.-B. Fonssagrives, id., p. 206.

²³ Nous avons relevé la profonde identité entre circulation et santé. L'homologie structurelle que nous décrivons ici va autoriser des mises en résonance parfois étranges. Témoin cette étonnante phrase d'un conseiller communal dans laquelle le choléra résulte d'une cascade de troubles circulatoire sautant allègrement sur la crête de la structure, de l'architecture au corps humain : « Les conditions prédisposantes (au choléra) se sont généralement rencontrées, (...), chez les prolétaires vivant au milieu de circonstances de nature à troubler l'appareil circulatoire par des changements fréquents. Parmi ces circonstances, les principales sont : l'agglomération des individus, les rues étroites, (...),

fractale pourrait suffire à la décrire en totalité, si ne devaient exister des surfaces, notamment d'échange, dont la logique échappe pour une part à ce modèle.

2) UN CORPS

Une larve

En tant que modèle l'idée d'organisme produit des images et permet des opérations de déchiffrement mais, dans la mesure où ce modèle accompagne des transformations on ne peut plus matérielles sur la ville, il doit produire également des effets concrets sur la vie des citoyens, sur leurs rapports, leur vie économique et sociale. Nous tenterons au fil de cet article de préciser comment des images et des fonctionnements d'organisme se sont imposés à la ville, pourquoi ils se sont montrés si puissants.

Pour cela il faudra nous interroger sur ce qu'était la ville avant d'être un organisme, sur la façon dont elle fonctionnait mais aussi sur ce qui, dans ce fonctionnement, peut éclairer l'émergence puis l'importance prise par le paradigme organisme. Il faudra suivre aussi la façon dont les diverses parties du paysage urbain seront redéfinies par ces nouvelles exigences mais aussi comment elles ont contraint ou nourri ces exigences. Nous nous ser-

etc. » Bulletin communal de la ville de Bruxelles, 1850, 31 août, T. II, p. 139.

vions abondamment à cet effet d'un ouvrage d'André Guillaume²⁴. De cet excellent livre, qui réfléchit les rapports qu'a entretenus la ville avec l'eau, de l'Antiquité à nos jours, nous nous servons principalement de la partie consacrée à la ville d'Ancien Régime. Pendant cette période (que Guillaume fait commencer au 14^e siècle et se terminer dans la seconde moitié du 18^e siècle), l'auteur relève une grande cohérence entre une « économie putride », une « mentalité excrémentielle » et certains équipements urbains.

« Nous savons (...) que le 14^e siècle invente les armes à poudre, le 15^e l'imprimerie, que le 16^e siècle perfectionne ces nouvelles techniques et en développe d'autres, plus anciennes, comme celle de la toile ou du cuir aux dépens du drap qui faisait la richesse des villes médiévales. Or, à bien regarder toutes ces techniques qui englobent la grande majorité des activités industrielles urbaines, elles possèdent deux points communs : elles exigent une forte humidité donc une faible célérité de l'eau et de l'air ; elles demandent une longue macération des produits de base, une putréfaction. Ces deux caractères techniques sont interdépendants et ne peuvent fonctionner que dans la stagnation des eaux. **En somme, la réalité urbaine économique et sociale paraît moins fondée sur la dynamique de l'eau, comme au Moyen Âge que sur la statique.** L'usage de l'eau, base des activités urbaines, se transforme sensiblement au cours du bas Moyen Âge : ce n'est plus tant sa dynamique déjà totalement mise en valeur par les moulins que sa stagnation, sa nébulosité qui est exploitée par la ville de l'Ancien Régime. L'humidité et son sous-

²⁴ André Guillaume, Les temps de l'eau — La cité, l'eau et les techniques, col. Milieux, éd. Du Champ Vallon, Seyssel, 1983.

produit la putréfaction nous apparaissent comme des composantes de l'urbanisation entre le 14^e et le 18^e siècle : **des vapeurs de toutes sortes enveloppent la ville.** (...)

Les fossés prennent des dimensions exceptionnelles durant cette même période. Ces douves forment autour de la ville une large ceinture d'eau stagnante qui l'enveloppe d'un microclimat à forte nébulosité et qui l'oblige à conserver ses détritiques à l'intérieur. En ce sens, l'état de guerre permanent qui sévit durant cette période peut être regardé, en première analyse, comme la principale cause du développement technologique de la Renaissance. C'est lui qui crée l'industrie du salpêtre, vitale pour la survie du royaume. C'est encore lui qui provoque les inondations en amont de la ville et la seule manière de les éviter consiste à dériver les eaux sur un réseau de drains où viennent s'agglutiner les chanvriers et les liniers tandis que décline la draperie.

Mais à regarder la fabrication du papier ou la transformation des peaux où la technique de la putréfaction est essentielle, à jauger l'exhaussement des rues, à répertorier les dépôts d'immondices à l'intérieur de la ville même en temps de paix, il faut supposer que la guerre n'est pas seule en cause mais qu'elle participe à une donnée peut-être plus générale, ordonnées selon la longue durée et qu'on conceptualise dans la « **mentalité**²⁵. »

Nous avons quitté la ville-organisme où le mot d'ordre était « Circulez ! » ; nous trouvons, sous la plume de Guillaume, son antithèse : une ville dont la stagnation semble être la raison. Une ville qui a dû vivre en état d'agonie durant quatre siècles si l'on

²⁵ André Guillaume, « Vapeurs : du bon usage de la putréfaction » in *Dialectiques*, n° 32, printemps 1981, pp. 71-2. Cet article reprend, sous une forme condensée, les conclusions essentielles de l'ouvrage précité. (Les mots soulignés le sont par l'auteur).

accepte la vérité sanitaire des préceptes hygiénistes²⁶. Et cependant il est irréfutable que c'est ce cadavre urbain, cette anti-ville, qui va se métamorphoser — et, après tout, très rapidement — dans la splendeur d'un organisme régénéré.

Posons donc ici qu'il serait plus fécond pour l'analyse de considérer la ville d'Ancien Régime comme la larve²⁷, plutôt que comme la négation, de la ville moderne.

Macération

La première question qui vient à l'esprit, de ce point de vue, est de comprendre quels mouvements autorise une ville dont le paradigme serait la stagnation, et la circulation le cadet des soucis. La réponse m'en paraît devoir être, paradoxalement, que les mouvements dans la ville stagnante sont presque exclusivement circulatoires. Et ceci impose une parenthèse. Nous avons accepté jusqu'à présent, suivant en cela les hygiénistes, que le mot

²⁶ Loin de nous de prétendre que la ville, pendant cette longue période, fut un havre de salubrité. Mais si la peste a décimé périodiquement ses habitants, le 19^e siècle connaîtra le choléra et le 20^e la grippe espagnole.

²⁷ Ceci ne veut évidemment pas dire que la ville d'Ancien Régime est la larve de la ville moderne, au sens où seraient inscrits, de façon strictement déterminée, dans sa structure ou ailleurs, le plan, le programme, le schéma organisateur de la ville à venir. C'est parce que nous savons ce qu'elle va devenir que nous pouvons la *considérer* comme larve et chercher dans l'agencement de ses parties, dans les tensions entre ses membres, dans ses résistances, dans ses limites, ses problèmes et ses aspirations, les traces a posteriori de son mouvement futur.

« circulation » signifie la mise en mouvement des flux. Il nous faut à pèsent discuter un peu ce concept. Strictement, circuler ne signifie rien d'autre que décrire un mouvement circulaire²⁸, mouvement dont le propre est de faire périodiquement retour, de franchir successivement une série d'étapes pour rejoindre son point de départ initial, et de recommencer. En toute rigueur ce concept ne recouvre aucune notion de vitesse ou de distance parcourue.

Sans vivre en autarcie, la ville ancienne entretient peu d'échanges avec l'extérieur. Bien sûr, il existe un commerce vivrier qui ravitaille la cité, et un commerce au long cours qui y fait affluer les produits luxueux qu'elle ne produit pas elle-même ; il n'empêche que, engoncée dans son corset de fortifications souligné par le glacis qui l'entoure, la ville est à l'époque singulièrement séparé du reste du monde, elle est un petit monde à elle toute seule. Un petit monde qui tourne pour une large part en circuit fermé. C'est à cette part que nous allons nous intéresser. Les résidus de toutes sortes que produit la ville n'en sortent pas ou peu. Ils s'entassent, fermentent, se liquéfient, se pulvérisent ; ils se mêlent à la terre, à la boue et s'infiltrant dans le sol qu'ils imbibent. Sous terre, ils continuent leurs transformations mystérieuses, se transmutent sans cesse et finiront par reparaître, transfigurés, notamment sous la forme délicate de fines fleurs de salpêtre qui alimentent le moulin à poudre. Le salpêtre suit la chaîne complète de la puissante alchimie souterraine capable de

²⁸ En français, c'est le premier sens du mot. Le sens moderne, tel qu'il a été employé jusqu'à présent dans cet article est apparu en 1829 selon le *Petit Robert*.

métamorphoser tous les résidus, tous les déchets, excréments, cadavres (enterrés dans les églises ou les couvents de la ville), eaux sales, etc. pourvu que le temps puisse agir²⁹. Si les autres industries ne mettent pas aussi directement le sous-sol à contribution, toutes utilisent la puissance temporelle de la macération, puissance tout aussi mystérieuse, tout aussi efficace (nous utiliserons indifféremment les termes « puissances telluriques » ou « puissances souterraines » pour qualifier ces forces naturelles qui travaillent les substances de façon obscure et incontrôlables et font apparaître le temps comme force productive). C'est le cas des papetiers dont les pourrissoirs³⁰ bordent les cours d'eau ; les chanvriers et les liniers procèdent de même pour rouir³¹ les fibres végétales qui deviendront toiles ; dans les fosses des tanneurs, le cuir, lentement, s'attendrit et dilate ses pores avant l'étape finale du tannage proprement dit.

Toutes ces industries emploient les excréments ou d'autres sortes de déchets comme matière première ou comme auxiliaire de fabrication. Les paysans à proximité directe de la ville se servent des boues (très riches en matières organiques, comme on

²⁹ En 1789 encore, Lavoisier dira : « l'acide de nitre (le salpêtre) semble comme tant d'autres produits le résultat du travail de la nature et du temps. », Lavoisier, *Œuvres*, T. V, p. 694.

³⁰ Le pourrissoir est l'endroit où les chiffons fermentent et se transforment en pâte à papier.

³¹ Le rouissage est l'opération qui consiste à laisser pourrir les tiges de lin ou de chanvre de telle sorte que les fibres puissent s'en détacher aisément.

a vu) ou du contenu des rares fosses d'aisance pour engraisser les linières, avides de fumure. L'industrie textile est certainement la plus grosse consommatrice d'excréments. Pour le dégraissage des draps avant leur foulage, on utilise l'urine humaine fermentée, seule ou mêlée de fiente de cochon : « Dans les ateliers des drapiers où l'on carde les laines et où l'on fait les draps, il y a toujours des tonneaux où vont uriner tous les ouvriers et dans lesquels on laisse l'urine se putréfier pour être employée dans cet état³². » Pour la teinture, on utilise entre autres l'« orseille », un pigment qui « se compose d'une espèce de mousse appelée pérelle, de chaux vive et d'urine qu'on fait fermenter en l'humectant de temps en temps³³. » Les métiers du cuir s'appuient également sur les matières fécales. Pour le corroyage, « on met dans une grande cuve trois ou quatre seaux de merde de chien³⁴. » Selon Guillaume cette pratique serait même une cause de l'importance de l'élevage canin dans les villes de ce temps. La fabrication du papier utilise comme matière première le chiffon qui, outre sa qualité intrinsèque de résidu, concentre en lui la totalité des étapes excrémentielles et fermentatrices de l'industrie du textile.

Cet usage général des résidus de la consommation se traduit

³² Ramazzini, *Essai sur les maladies des artisans*, 1700, cité par A. Guillaume, op. cit., p. 162

³³ Extrait de *L'Encyclopédie* cité par A. Guillaume, op. cit., p. 163. Guillaume précise que le procédé fut inventé vers 1300.

³⁴ De La Lande, *L'art du corroyeur*, Paris, 1767, cité par A. Guillaume, op. cit., p. 166.

par les fosses à fiente et les tas de fumier qui jalonnent les rues. Ces dépôts sont tout autant des moyens de mettre en fermentation les matières que de les stocker. Ils sont à la fois un outil de travail et un signe de richesse posé devant la façade de l'artisan³⁵. »

C'est donc une chaîne quasi ininterrompue qui relie produits et résidus, production et consommation. Les matériaux parcourent ce cercle inlassablement, mais à très petite vitesse car leur mouvement cyclique traverse des processus transformateurs qui le contraignent à l'extrême lenteur. Ils doivent être agis par le travail des artisans — dont l'activité transformatrice quoique plus rapide n'en est pas moins une contrainte temporelle. Ils doivent avoir été consommés ou avoir consommé leur temps, ils doivent avoir été en train d'être consommés ou avoir été en train de consommer leur temps, ils doivent passer par la phase vie ou par la phase produit, par la phase mort ou par la phase résidu. Les flux matériels circulent donc inlassablement et le cercle qu'ils parcourent lie indissolublement la vie à la mort, le travail artisanal au travail des puissances telluriques.

³⁵ Sur l'usage des excréments, on consultera A. Guillerme, op. cit., et plus particulièrement le chapitre « Vapeurs ». Voir aussi Dominique Laporte, *Histoire de la merde*, col. Première Livraison, Christian Bourgois, Paris, 1978 et M. Paulet, *L'engrais humain — Histoire des applications de ce produit à l'agriculture, aux arts industriels, ...*, Paris, 1853.

Vie et mort

Ce lien entre vie et mort est loin d'être le résultat d'une opération conceptuelle que nous leur appliquerions après coup. Les états que j'ai décrits comme étant les phases d'un cycle se présentent bien sûr simultanément dans le paysage de la ville, et rappellent à chacun que vie et mort sont deux facettes d'un même processus. L'expérience de la « mort intravitale », la reconnaissance des signes de la mort et de la pourriture au sein même de la vie quotidienne, est un élément important des représentations de cette époque :

« Les vers qui en terre demeurent
n'y atoucheraient, jaqu'ilz puissent.
Car les vers d'elle-même [de la charogne] issuent [sortent]
Qui la décirent et la dévorent.
O très orde conception
O vil, nourri d'infection
Dans le ventre avant ta naissance.
Job compère chair à vesture
Car vestement est mis dessure
N'est que toute ordure
Mor, crachats et pourritures
Fiente puant et corrompue.
Prens garde ès œuvres naturelles...
Tu verras que chascun conduit
Puante matière produit
Hors du corps continuellement³⁶.

³⁶ P. de Nesson, « Vigile des Morts, Paraphrase sur Job » in *Anthologie poétique française du Moyen Âge*, Garnier-Flammarion, Paris, 1967, cité par Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, éd. du Seuil,

On a souvent traduit cette expérience intime de la mort dans la vie, et l'ensemble des thèmes macabres qui l'ont précédée, par une fascination devant la pourriture et la décomposition. L'homme du bas Moyen Âge et de la Renaissance aurait fait preuve d'une morbidité de pensée qui ne serait que le reflet des grandes épidémies qui scandent cette période, le reflet de l'insalubrité des villes qu'il habite. Nous reconnaissons ici une explication de type hygiéniste dont nous avons tenté de montrer le peu de pertinence à rendre compte de la réalité urbaine qui la précède. Je pense plus sûr, comme Ariès le propose avec force, de voir dans la « mort intravitale » l'expression de limites, dont j'ajouterai qu'elles sont en accord avec le mode de production macérateur, à la jouissance et à l'amour de la vie et du monde temporel. « Les images de la mort et de la décomposition ne signifient ni la peur de la mort ni celle de l'au-delà, même si elles ont été utilisées à cet effet. Elles sont le signe d'un amour passionné d'ici-bas, et d'une conscience douloureuse de l'échec auquel chaque vie d'homme est condamnée³⁷. »

Écoulement laminaire / percolation

La plupart des flux matériels circulent donc dans une métamorphose perpétuelle. Mais leur chemin est court et difficilement

Paris, 1977, p. 122.

³⁷ Philippe Ariès, op. cit., p. 131. Sur ce point, se référer à l'ensemble du chapitre 3.

localisable. Mais leur vitesse est lente et participe de leur mouvement qualitatif. Le détour que nous avons entrepris pour nous interroger sur les mouvements dans la ville ancienne peut maintenant nous servir. Nous étions partis de l'opposition entre circulation et stagnation, mais la stagnation n'apparaît plus que comme la fraction infiniment lente d'un mouvement circulaire. La belle opposition semble s'être dissoute et l'enjeu des équipements modernes de « circulation » s'être obscurci. Tout est circulation, et l'affrontement entre les deux modèles de la ville semble n'être qu'une mauvaise querelle de mots. Ou une invite à réfléchir les mots, leurs acceptions et les réalités qu'ils recouvrent. Et si la ville moderne ne circulait pas ? Et si ce qu'elle a nommé circulation n'en était pas vraiment une ? Si l'on s'en tient simplement au type de trajectoire que suppose une circulation — un cercle —, la réponse à ces deux questions est positive. Le propre de la rue, de son réseau, n'est, selon toute évidence, pas de supposer ou de favoriser les mouvements cycliques même si elle ne s'y oppose pas. Cette remarque est applicable à tous les réseaux urbains modernes : ils sont des cadres pour les mouvements, mais dans ce cadre bien peu de choses circulent *stricto sensu*³⁸. Il n'empêche, d'un autre point de vue, que la chaîne des

³⁸ Le dispositif de Ward était cyclique d'une certaine façon puisque « l'eau qui tombe pure sur la colline, subit une filtration naturelle à travers le sable, entre dans les tuyaux ruraux de collection, et, passant par l'aqueduc aux tuyaux urbains de distribution, arrive à chaque étage de chaque maison de la ville ; d'où après avoir servi aux besoins de la population, elle s'en va, enrichie de résidus fertilisants, qu'elle entraîne avant qu'ils n'aient eu le temps d'entrer en fermentation. Ces engrais, elle les charrie le long des tuyaux d'irrigation pour les déposer dans le

métamorphoses ne peut être rompue, que tout en définitive finit par circuler. Que faire, dès lors, de nos catégories qui semblent singulièrement mises à mal par la comparaison que nous avons entreprise ? On peut tenter à ce point une mise en ordre formelle qui respecte la singularité des mouvements « anciens » et « modernes » sans les ranger l'un comme l'autre dans la trivialité d'une circulation généralisée.

Dans la ville d'Ancien Régime, beaucoup de cercles de petite dimension (quant au chemin parcouru) se bouclent à l'intérieur même de la ville, alors que les dispositifs modernes de « circulation » ne sont qu'un moment (éventuellement urbain) de ces cercles dont ils allongent le trajet. De tels moments se caractérisent par une grande célérité (au moins potentielle) alors que c'est une lenteur générale qui anime les « petits » cercles de la ville ancienne. Le mouvement des flux matériels dans la ville du passé sont plus qualitatifs que spatiaux, ils sont davantage processus que déplacements, alors que les dispositifs de « circulation » sont au contraire dessinés de telle sorte qu'ils soient des organes de pures translations spatiales, qu'aucune métamorphose n'y puisse avoir lieu. Le nettoyage de la rue a eu au moins

sol ; qu'elle traverse ensuite pour entrer dans les tuyaux de drainage ; d'où elle passe enfin aux rivières. Les rivières la conduisent à l'Océan, d'où elle s'élève en vapeur sous la chaleur du soleil, pour redescendre en pluie sur la colline, pour pénétrer encore une fois dans les tuyaux de collection, et pour recommencer ainsi son vaste et utile cercle. » Mais le cycle ne boucle pas à l'intérieur du dispositif ; il nécessite les rivières, l'Océan, le soleil, la pluie. De plus, son bouclage est assuré par un recours à la « percolation » aux deux bouts de la « circulation ».

cet effet d'en éliminer toutes les activités transformatrices quelles qu'elles soient. Ward était insistant à ce sujet, puisque les résidus devaient être entraînés « avant qu'ils n'aient eu le temps d'entrer en fermentation et qu'ailleurs il précise que l'eau chassera « toute ordure au moment même de sa production ». Les mouvements qualitatifs de la ville d'Ancien Régime traversent des phases obscures et incontrôlables ; dans les équipements modernes les mouvements sont rectilignes et entièrement déterminés par la forme du dispositif. Changer la forme du dispositif équivaut à contrôler le flux qui le traverse. La mise à plat géométrique des mouvements qualitatifs est évidemment impossible alors que les déplacements possibles de la ville moderne peuvent être figurés par la superposition des dessins de leurs réseaux.

L'affrontement entre circulation et stagnation — qui tirait sa force de la métaphore de l'organisme — fait dès lors place à un affrontement entre écoulement canalisé et percolation. Ce qu'il faudra désormais entendre par « mise en circulation » sera la mise en place d'équipements concrets impliquant un déplacement laminaire, le plus rapide possible, contrôlable, représentable géométriquement et éliminant toute transformation qualitative des flux dont ils prennent en charge une partie du cycle total. Le modèle technique de l'« écoulement canalisé » est le tuyau, la conduite. La percolation, au contraire, est l'ensemble des mouvements qualitatifs incontrôlables qui s'infiltrant au travers d'interstices inassignables, lentement, de métamorphose en méta-

morphose. Le modèle technique de la « percolation » est le laboratoire alchimique.

Topographie

La mise en place de réseaux d'écoulement canalisé a pour préalable, on l'a vu, un travail de différenciation qui doit se marquer dans l'espace. Mais ces opérations une fois réalisées, ne subsiste que leur inscription en termes d'organisme. Le travail de constitution de la représentation s'évanouit dans l'appréhension immédiate de la représentation. L'effet le plus remarquable de cette occultation est l'apparition d'organes urbains, organes fonctionnels en intertraduction les uns avec les autres par le biais de la tuyauterie qui les relie — elle-même, dès lors, devenant un organe « circulatoire ». Le territoire urbain moderne est ordonné dans l'espace : organes de production, d'échange, d'habitat, de consommation, de « circulation », etc.

Si on voulait appliquer à la ville d'Ancien Régime la métaphore biologique qui accroche si bien à la ville moderne, l'image intuitive qui vient est celle d'un être informe, une espèce de coacervat albumineux indistinct, une bouillie en fermentation permanente. L'espace et la géométrie semblent impuissants à rendre compte de son plan, pur effet cumulatif de contingences arbitraires. Mais, de même que la catégorie « circulation » voilait la réalité des mouvements au sein de ce qu'elle désignait comme « stagnation », l'image de l'organisme spatialisé empêche de penser les relations entre la ville ancienne et l'étendue. On peut remarquer tout d'abord que les limites de la ville d'Ancien Régime, loin d'être

confuses, lui font un exosquelette de fortifications protégé par ses fossés et ceinturé par la zone abiotique du glacis³⁹. La ville est un territoire et ce territoire est vigoureusement marqué, l'urbain s'oppose à la campagne en fracturant le paysage : « le tissu continu des maisons qui liait, par-delà ses murs, la ville à la campagne a maintenant disparu ; une zone *non aedificandi* fait tampon entre l'espace urbain et l'espace rural⁴⁰ ».

Le territoire circonscrit par l'enceinte n'est lui-même pas un espace amorphe. Le château, siège du pouvoir laïque, est juché sur une butte ; il témoigne des temps où position élevée et position militaire étaient deux synonymes. Les boucheries et massacreries sont le plus souvent installées à proximité directe du château comtal ou du chapitre cathédral, qui resteront longtemps de gros centres de consommation carnée. Le marché est un pôle auprès duquel se tiennent les marchands qui contrôlent le commerce vivrier ou de luxe (vins, épices, draps, soieries). Les artisans dont le travail nécessite la coopération des « forces telluriques » et naturelles se distribuent dans le territoire en raison de la distribution de ces forces. Les bas-fonds de la ville sont leur domaine. Là, les potentialités fermentatrices sont optimales, là s'accumulent eau et détritiques complices de la macération. Le long des rus qui sillonnent la basse ville les artisans installent donc leurs ateliers, mais là aussi proximités et voisinages vont jouer rôle déterminant dans les places occupées par les différentes industries. Ainsi « aux rejets des pourrissoirs s'ajoutent ceux des ateliers de préparation de la colle. Mais s'ils souillent les eaux,

³⁹ Les progrès des machines de siège, mécaniques d'abord comme les espringales puis à poudre, se traduiront par une extension progressive du glacis. Dès 14^e siècle ; des démolitions de bâtiments péri-urbains sont entreprises à cet effet. Cf. A. Guillerme, op. cit., p. 136.

⁴⁰ A. Guillerme, op. cit., p. 136.

ils en abaissent aussi, en amont des teintureries, le pH du fait des solutions faiblement acides — les urines fermentées par exemple — et activent le mordantage des toiles et leur blanchiment⁴¹. » De même le moulin à papier (à l'amont de la chaîne hydraulique), de par l'énergie qu'il ponctionne aux eaux qui traversent la ville, contribue à en diminuer le débit, opération essentielle pour un artisanat basé sur l'usage de courants de faible intensité

Les activités urbaines obéissent donc à des logiques territoriales et s'inscrivent dans l'espace ; des quartiers s'y dessinent et une cartographie en est possible. La notion de voisinage est centrale dans la localisation de ces activités mais il existe deux types de voisinage : social ou environnemental. Les logiques à l'œuvre sont donc hétérogènes mais n'en sont pas moins concrètes dans la mesure où l'agencement matériel du paysage trace un jeu de contraintes auxquelles répondent et sur lesquelles s'ajustent les contraintes propres des activités urbaines. Une inscription réalisée fonctionne tout aussitôt elle-même comme contrainte territoriale. Ce double mouvement d'inscription contrainte et d'inscription comme contrainte est proprement constitutif de la topographie du territoire urbain d'Ancien Régime. Tout sauf confus.

Corps et membres

Ici encore l'examen de la ville « ancienne » fait s'écrouler une opposition que suggéraient les textes et les réalisations appli-

⁴¹ A. Guillerme, op.cit., p. 169.

qués à la ville « moderne ». La différenciation ne peut manifestement pas être un remède à une confusion dont le propre est de s'évanouir dès que l'on se penche sur le corps concret qui aurait dû en être l'expression achevée. Ici également, l'impertinence de l'opposition ne peut servir à rejeter dos à dos les catégories qui auraient dû la fonder mais doit nous inviter à questionner plus profondément ces catégories pour dépasser l'affrontement tel qu'il est proposé et tenter d'en dégager les termes qui le fondent réellement.

Si nous reprenons le modèle de la percolation, la place occupée sur la chaîne des métamorphoses par un individu n'est pas suffisante pour comprendre sa localisation dans le territoire urbain. Échanger, produire, consommer, habiter, etc. ; sont des **moments** qui scandent la vie des corps, sans qu'aucun ne soit exclusif de l'autre ; tous les corps sont homologues de ce point de vue⁴². Ces séquences temporelles ne produisent en elles-mêmes aucun effet spatial ; par contre, leur **régime** d'articulation a, lui, des effets territoriaux : l'artisan dont le métier nécessite un primat des opérations d'échange sur les opérations transformatrices a des degrés de liberté de localisation différents de celui pour lequel la relation est inverse. Les différentes parties qui composent le corps urbain sont donc tout à la fois homologues dans leur fonctionnement et différenciées par le régime de ce

⁴² Ceci n'est évidemment pas absolu mais dominant. Certains groupes, tels les marchands, se signalent précisément par la place très particulière qu'ils assurent dans le cycle des métamorphoses.

fonctionnement. Leur identité de fonctionnement autorise à représenter ces parties comme autant de **corps** : le corps de la ville d'Ancien Régime est constitué d'une constellation de corps, juxtaposés mais aussi emboîtés puisqu'au sein de chaque corps — et jusqu'au corps biologique — la même homologation de fonctionnement se répète. Si par contre on les regarde du point de vue de leur régime, l'image qui s'impose me semble être celle du **membre**. Le membre, dans l'acception que j'en retiens, ne s'oppose pas fonctionnellement aux autres membres — tout autant qu'eux il est un corps — mais son régime, les opérations qu'il effectue et sa territorialisation lui confère de façon indissoluble son rôle et sa marque topographique.

Organisme et organes

C'est précisément en cela que la « confusion » s'oppose à la différenciation fonctionnelle de la ville moderne. Point de membres là, des organes. Point de corps emboîtés et délimités, une structure gigogne indéfinie. L'organe après tout est réductible à sa fonction, et la position qu'il occupe sur le territoire est négligeable en regard de celle qu'il a dans l'espace de la structure qui, seule, lui donne sens. L'espace dans lequel la ville moderne déploie sa structure est évidemment un espace abstrait où les seules contraintes sont d'ordre topologique ; du point de vue du déploiement de cette structure, le territoire est une simple surface d'actualisation. Mais la dimension topographique concrète, coextensive du territoire, est un point de résistance à ce déploiement dont il convient de s'affranchir. Mais, dès lors que la

topographie — qui produit le sens du territoire — peut être machinée de telle sorte qu'elle reflète fidèlement la topologie — qui règle l'espace —, elle devient un point d'ancrage agissant du déploiement structurel et de son extension ; il convient également de se l'asservir. Ce travail de négation et de redéfinition de la topographie, d'abstraction du territoire, délie bien évidemment la solidarité qui attachait les multiples dimensions du fait urbain à son paysage.

Autrement dit, ce que nous avons appelé différenciation dénoue (ou appelle le dénouement) à la fois l'artisanat et les forces telluriques, les proximités sociales ou environnementales, la coexistence au sein des différents corps (y compris le corps biologique) des séquences temporelles de leur fonctionnement (celles-ci se transformant dès lors en fonctions spatialisables, c'est-à-dire en organes). L'opposition « confusion/différenciation » s'évanouit en tant que telle mais se démultiplie en opposant cette fois territoire et espace, topographie et topologie, membre et organe, corps et structure.

Le passage de la ville d'Ancien Régime à la ville moderne, du corps à l'organisme, est un travail qui s'est accompli simultanément sur tous ces plans. Et sur l'ensemble de ces plans l'enjeu semble avoir été de dégager, d'extraire des formes abstraites purifiées à partir des agencements concrets, de les spatialiser, de les structurer, de les mettre en rapport médiatisé, de construire un espace d'opérations formelles. Mais si les enjeux apparaissent ici dans leur dimension abstraite, il ne faut pas oublier

qu'ils se sont soldés par un formidable travail matériel de redéfinition concrète pour que la ville soit **effectivement** un organisme abstrait, un *perpetuum mobile* qui reproduise et étende inlassablement dans son espace/territoire le champ de ses fonctions et de ses réseaux de « circulation ». Le vivant biologique, lamentablement concret, au service de l'organisme urbain, devra trouver sa vérité momentanée en passant d'organe en organe.

Ce troc, corps contre organisme, pose à nouveau la question des acteurs et des forces qui les animent. À nouveau nous allons interroger le corps de la ville d'Ancien Régime, et cette fois ce sont les tensions que nous y lisons qui retiendront notre attention.

III/ ÉTUDE DE CARACTÈRES

1) DEUX NOMADES

Le seigneur

Nous avons insisté sur les distinctions entre topographie et topologie, entre membre et organe. Il existe toutefois un personnage pour lequel la ville est tout à la fois et tout entière marque topographique et organe. Ce personnage est le seigneur.

Les invasions normandes et hongroises ont été à l'origine d'un mouvement de fortifications destinées à les contenir aux marges du royaume. Ce mouvement se traduit par la mise en place de

marches militaires à l'orée des voies de pénétration des envahisseurs et plus généralement aux limites du territoire où la souveraineté royale pouvait s'exercer. Ces marches, concrétisées par le creusement de fossés autour des villes existantes, la fondation ou le renforcement de châteaux et de divers ouvrages fortifiés, sont l'expression directe d'une autorité qui s'exerce sur un territoire, dont elles hérissent les bords. De fait, la ville appelant le château et le château la ville, ces marches sont urbaines ou proto-urbaines : la ville devient avant tout une forteresse⁴³. Le développement de la féodalité ne fera que confirmer la ville dans son rôle topographique et militaire, expression et garantie d'un pouvoir sur le territoire et ses habitants. Les villes-marches ne dessinent plus simplement les contours d'une souveraineté, elles sont des bases d'appui, des points d'ancrage qui réticule l'ensemble du territoire contrôlé. Ce réseau de villes-marches est un réseau topographique au sens où nous avons défini ce terme comme jeu de double contrainte : la marche est une inscription qui contraint la topographie et est contrainte par elle. En ce sens, elle est un membre du seigneur.

Outre cette signification particulière que le réseau urbain a pour le seigneur, il en a une autre qui tient au caractère nomade de ce dernier. La ville est un point de ponction permanent et stable, le seigneur est un nomade organisé : « Nous sommes en

⁴³ Sur ce mouvement de fortifications aux 9^e et 10^e siècles cf André Chédeville, « De la cité à la ville » in *Histoire de la France urbaine*, t. II, col. L'Univers Historique, Le Seuil, Paris, 1980.

effet, du point de vue des *bellatores*, dans un monde essentiellement mobile, dépendant sur le plan alimentaire de points fixes, de greniers qu'on épuise de droit, l'instant d'un passage, qui se remplissent, à la différence des époques précédentes, non plus chaque année, mais de semaine en semaine, de mois en mois, grâce aux activités artisanales et marchandes qui se développent peu à peu derrière les fossés. Le grenier devient un réservoir, une ville qui est le réceptacle de la fécondité rurale, la parure de l'artisanat local et du commerce international⁴⁴. Le réseau des villes ponctue l'espace où se déplace le seigneur. Chaque ville est un organe équivalent, organe de stockage, de concentration. Chaque ville est une **étape** au double sens de halte et d'entrepôt⁴⁵.

La fonction de la ville-étape, pour le seigneur, est de concentrer la richesse éparse dans son territoire. Le seigneur est concentrateur par essence, puisque ses privilèges l'autorisent à prélever en nature une part des richesses rurales ; mais cette part est très vite devenue insuffisante dès lors que les moyens d'actualiser sa puissance et de la maintenir se multiplient et nécessitent un volume de production et des techniques d'élaboration dont l'artisanat rural, polyvalent, se montre incapable. Deux types d'agents concentrateurs peuvent alors le relayer dans son

⁴⁴ A. Guillerme, op. cit, p. 57.

⁴⁵ Le sens d'étape comme halte est tardif. Le sens premier en est entrepôt (emprunt du moyen néerlandais *stapel*, entrepôt). Cf O. Bloch et W. Von Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française, PUF, 1975.

effort ; les concentrateurs par déplacement que sont les marchands, les concentrateurs statiques que sont en ville les artisans spécialisés. Les marchands sillonnent le monde et font affluer vers la cité les marchandises qu'elle ne produit pas, ou mal, ou autrement. Les artisans spécialisés concentrent les puissances naturelles et corporelles, leur donnent forme utile et stable. Marchands et artisans sont des acteurs essentiels dans l'organe urbain du seigneur : ils concentrent et stabilisent, dans le temps comme dans la forme, les richesses matérielles du territoire (et au delà).

La ville est donc un être hybride pour le seigneur, elle est membre comme marche, mais organe comme étape. Cette double qualité est un point de tension en germe qui peut se lire dans l'articulation ambiguë des catégories d'espace et de territoire que suppose l'usage seigneurial. Outre les villes, qui en sont des points de densité, le territoire seigneurial se compose de campagnes. La campagne est une des conditions de la ville-étape : elle est le support diffus des richesses vivrières qui font grain dans ses greniers. Mais il est une autre campagne pour ce nomade guerrier : celle où s'exprime sans retenue la réalité de sa force, force vive des troupes en déplacement, en campagne⁴⁶. La campagne militaire est le pendant topographique de la

⁴⁶ Je joue ici sur les deux sens du mot « campagne ». Les premiers sens du mot sont selon *Robert* : « vaste étendue de terrain découvert (1535) » puis « étendue de terrain où des troupes manœuvrent, combattent (opposé à place forte) (1587). » Ce n'est qu'au 17^e siècle (1671) que le mot prendra son sens de « terres cultivées, hors d'une zone urbaine. »

« marche », c'est aussi sa négation ultime. Pour le seigneur, la ville-marche est un membre dans la mesure où elle est une singularité topographique. Mais passés ses murs l'idéal territorial est plat, lisse. Le glacis est l'archétype de la campagne seigneuriale. Le glacis où aucun accident ne trouble l'œil ni la manœuvre, le glacis où toute station est impossible, où la mobilité est le seul état possible, admissible. Est-ce à dire que cette campagne est un espace au sens où nous l'avons entendu ? Pour cela, elle devrait être une étendue potentielle de déploiement de structures spatiales, mais elle se définit précisément comme le support d'une totale liberté de mouvement, le lieu de l'évanescence de toute position stable. Ni espace ni territoire, la campagne militaire tient des deux. C'est un territoire vidé de sa topographie, c'est un espace virtuel de structures purement conjecturelles et pragmatique, les règles topologiques en sont la stratégie et la tactique.

À l'inverse, la ville-étape ou ville-organe, dessine la structure de son réseau dans un espace abstrait⁴⁷. Mais la condition d'émergence de cet espace qui règle les « étapes » est sous-jacente d'un territoire topographiquement contraint : la campagne agricole. Ainsi, une tension traverse-t-elle les catégories que le seigneur met en œuvre dans sa politique urbaine :

⁴⁷ Les règles topologiques de cet espace sont d'ailleurs très limitées, et peuvent se résumer à une répartition homogène des points de ponction nécessaire à l'activité nomade du seigneur ; villes et seigneurs s'y entrentendent simplement.

membre, la ville repose sur un quasi-espace ; organe, elle s'appuie sur un territoire on ne peut plus concret, mais que le seigneur peut se permettre d'ignorer superbement⁴⁸.

Le marchand

Il existe un autre nomade que le seigneur : c'est le marchand, l'agent concentrateur par déplacement. Lui aussi se transporte de ville en ville, mais non point parce que l'usage de sa force impliquerait le mouvement. Le marchand relie les villes. Il les met en rapport de traduction par le biais de leurs produits, de leurs marchandises. Le marchand lui-même est l'organe de mise en communication de potentiels (urbains) dont il engrange les écarts. Les villes, pour le marchand, sont autant de points territorialisés différenciés. Plus précisément ce sont des points dont les qualités s'excluent mutuellement deux à deux : lieu d'apparition des marchandises, lieu de leur disparition. Ici un potentiel positif, là un potentiel négatif. C'est de la différence qu'il s'enrichit. Mais il ne définit ni le territoire sur lequel ces points bourgeonnent ni, par conséquent, la nature de leurs différences. Il agit à partir du réseau urbain préexistant, de la topographie qui contraint le volume et la nature des productions urbaines, tout comme elle contraint le mode de consommation. Tout lui échappe, tout lui est donné dans les termes qu'il met en rapport.

⁴⁸ Du point de vue du seigneur, il est absurde et inconvenant d'imaginer que sa puissance puisse, d'une manière ou d'une autre être l'émanation du régime de production des campagnes concrètes. Nous reviendrons sur ce point.

Lui qui ne peut, pour se reproduire, que compter sur la tension entre production et consommation sous leur aspect le plus abstrait, doit agir avec ruse dans un monde où ces deux catégories sont chevillées au plus concret du territoire, dans un monde où elles ne peuvent apparaître comme organes. Les villes sont des organes virtuels pour lui, mais il n'a aucun moyen d'actualiser cette virtualité, de l'accrocher dans le concret. Le marchand ne dispose pas d'organes de mise en relation (il est lui-même cet organe), ni non plus d'organes assumant les fonctions de production et de consommation.

Mais il est un type d'organe dont jouit le marchand : le marché. Le marché est le résumé spatialisé de la double fonction urbaine, il représente un compromis entre l'impossibilité, à cause de la topographie concrète, d'abstraire et de fixer les fonctions urbaines qui l'intéressent et sa volonté d'organiser son activité de traduction interurbaines. Les villes comme couples d'organes virtuels sont représentées simultanément dans le marché.

Le marchand relie physiquement des marchés, voilà sa structure. Cette structure est très différente de celle du seigneur. Pour ce dernier, les villes sont tout entières des organes : le réseau urbain est un ensemble de points de ponction **équivalents** distribués stratégiquement sur sa campagne. Le lien entre villes ne le concerne pas, seule la couverture territoriale a un sens pour lui. La structure marchande est plus complexe et problématique : la mise en **équivalence** des villes que suppose le réseau des marchés n'a de sens que dans la mesure où elle permet de me-

surer les **différences** entre ces villes ; or, la loi qui régit ces différences est topographique. L'espace abstrait marchand est partiellement contraint par une loi qui lui est hétérogène.

Outre cette contradiction qui porte sur la constitution des points de densité de sa structure, le marchand peut se plaindre d'autres désordres. La mise en rapport qu'il établit et qui le fait vivre implique une différence qui ne puisse se combler par contact immédiat (il est un organe de médiation) : l'éloignement, la séparation physique lui sont choses essentielles (il ne peut notamment pas exercer son activité à l'intérieur de la ville où proximité et percolation règlent les mouvements des choses et des gens). Comme le seigneur, la campagne concrète des champs, des vergers, des villages et des paysans, laisse le marchand absolument insensible (à la différence près que lui ne peut ignorer aussi superbement le siège topographique de sa richesse et de son pouvoir embryonnaire). Mais aller de ville en ville, chargé de marchandises plus ou moins précieuses, éventuellement lesté de sacs d'or est un voyage d'une toute autre nature que partir guerroyer par monts et par vaux. Le mouvement du marchand n'est en rien l'expression de sa force. Tout à l'inverse, il est le temps de sa faiblesse, de sa vulnérabilité : il est le temps risqué de son activité. Ce n'est pas le moindre des paradoxes du métier de marchand que de devoir en passer par des objets pour relier des potentiels abstraits. Des objets qui peuvent se perdre (disparition ou détérioration) en chemin, par accident, par malveillance. Le transport marchand est toujours marqué du sceau de

la perte possible⁴⁹. Mais le transport est également risqué parce qu'il prend du temps. Qu'un retard survienne et les denrées seront avariées ou défraîchies, et le gain de la transaction ne pourra couvrir les frais engagés dans l'expédition. L'idéal marchand du déplacement est une translation instantanée (mais qui ne puisse se résoudre dans la simple proximité) sans perte ni déchet entre points de potentiel différent. Mais la campagne où il évolue est celle du seigneur, là où force et mouvement sont synonymes, là où le danger et l'imprévu peuvent fondre de partout. Ici réside un autre point faible de la structure marchande : le seul espace où peuvent se déplacer les marchandises est à l'image d'un autre acteur que lui. Cet espace interdisant par définition l'inscription d'organes réglant les mouvements, le marchand doit lui-même être cet organe.

Qu'on le comprenne bien, le problème pour le marchand n'est pas le caractère lisse du quasi-espace du seigneur. Il n'a que faire des accidents topographiques qui ralentissent ou dévient son cours. Il est même plus radical que le seigneur. Celui-ci se contente de lisser le territoire en acte, par sa mobilité intrinsèque. Seul le glacié est une actualisation concrète du lissage. Le marchand aime le glacié. C'est la surface qui s'approche le mieux de son exigence de vitesse, de son idéal d'instantanéité. Mais un glacié généralisé n'est pas souhaitable pour deux raisons : d'une part les pertes seraient complètement incontrôlables, et d'autre

⁴⁹ Dans la mesure où je ne prétends pas dans cet article parler des conflits entre féodalité et monarchie, Prince et seigneur fonctionneront comme deux formes séparées par le degré de leur puissance.

part la richesse du marchand repose entièrement sur la topographie concrète, et il le sait. Un glacis limité aux jonctions entre villes ferait mieux son affaire et pourrait même faire l'affaire du seigneur. Ainsi tout le monde serait content. Surtout si ce glacis était protégé d'une façon ou d'une autre par le seigneur ou el Prince⁵⁰. De belles routes bien droites, une escorte, une conduite⁵¹ d'hommes en armes ou une enceinte protectrice. Voilà les souhaits du marchand. L'activité marchande appelle, pour s'y déployer, un espace strié de tuyaux. C'est au prix du tuyau comme organe de déplacement que le marchand peut s'abstraire lui-même de cette fonction, cesser d'être un organe : le tuyau est le marchand spatialisé dans le territoire. L'espace marchand ne s'oppose pas totalement à celui du seigneur mais en demande certains aménagements, certaines redéfinitions, bref une négociation au nom d'intérêts bien compris.

2) UN BALLET INTÉRESSANT

Nous allons maintenant tenter de mettre en scène une autre pièce, plus âpre peut-être, plus rusée certainement ; une pièce

⁵⁰ Dans la mesure où je ne prétends pas dans cet article parler des conflits entre féodalité et monarchie, Prince et seigneur fonctionneront comme deux forces séparées par le degré de leur puissance.

⁵¹ Les mots conduite et escorte sont des quais-synonymes. Je joue donc ici sur le double sens de conduite comme escorte et comme tuyau.

où purs et corrompus s'affronteront, où les plus fols espoirs côtoieront les chutes les plus rudes, où le sang, les larmes, les bassesses et les élans généreux alterneront sans trêve. Le décor est le même, certains acteurs aussi, mais un objet nouveau, tel le Graal, hante leur conscience : **l'or**.

Il ne s'agira point ici de produire une théorie de la monnaie mais d'essayer de voir quels types de problèmes pose le métal précieux dans la ville d'Ancien Régime pour quelques acteurs choisis. J'ai nommé le Prince, l'alchimiste, le bourgeois et le clergé.

L'or tout seul

L'or en tant que tel est un être qui pose problème. Et d'abord à cause de son origine mystérieuse. On le trouve au sein de la terre, et en cela il est le fruit le plus pur du travail souterrain des forces telluriques ; il en est l'expression ultime mais aussi la négation la plus étincelante.

Expression ultime puisque substance la plus précieuse livrée aux hommes par les entrailles actives. Il concentre en lui toute la puissance de maturation plutonique⁵² dont on a vu qu'elle est de fermentation, de pourriture, de corruption.

L'autre source de l'or réside dans l'échange des produits de

⁵² Cette idée que l'or est le fruit d'une gestation souterraine agie par les forces naturelles est un des points de départ du savoir alchimiste. Nous développerons ce point dans le paragraphe qui traitera de l'alchimiste et de ses démêlés avec le métal précieux.

l'artisanat ou de l'agriculture. En dernière analyse, ce mode d'engendrement repose lui aussi sur la puissance des forces telluriques corruptrices, et l'or concentre en lui, dans cette genèse également, cette puissance. L'or est doublement terrien. Mais, expression ultime du travail corrupteur des puissances telluriques sous sa forme **passive** de résultat de ce travail, il l'est aussi sous sa forme **active** qui concentre en lui toute la puissance corruptrice de ce travail. L'or peut agir, l'or peut corrompre. C'est là le double sens que nous donnons à la formule « expression ultime »⁵³.

Négation comme moyen d'échange, puisque toute marchandise, tout objet, quelle que fût la façon dont on le produisit,

⁵³ Cette puissance que nous prêtons à l'or n'est pas une hypothèse sur l'inconscient des acteurs. Les alchimistes usaient de l'or comme germe, comme catalyseur (cf. note n° 59). De même si les excréments étaient largement représentés dans la pharmacopée de l'époque (cf. notamment D. Laporte, *Histoire de la merde*, col. Première livraison, Christian Bourgois éditeur, Paris, 1978), révélant ainsi la face positive des puissances corruptrices, l'or fut également considéré comme remède par les alchimistes (cf. Wilda C. Anderson, *Between the Library and the Laboratory : the Language of Chemistry in eighteenth-century*, University microfilms international, Ann Arbor, U.S.A., 1979, p. 37). L'or apparaît donc explicitement comme principe actif positif dans l'appareil symbolique des acteurs de l'époque. Il me semble difficile d'admettre que seule cette face des puissances telluriques ait pu jouer dans la symbolique alors que corruption et transformation sont indissolublement liées dans le mode de production macérateur et que les références au « vil » métal sont foison. On peut ne pas accepter la liaison que je propose entre le paradigme macérateur et l'or comme puissance corruptrice et n'y voir qu'une propriété de tout pouvoir mais il faudra s'intéresser alors sur la base matérielle qui soutient ce pouvoir.

quelles que fussent les ordures qui participèrent à sa constitution, a sa contrepartie rutilante en or-monnaie. L'or est la richesse abstraite immédiate.

Négation la plus étincelante puisque, dans ce monde où les forces telluriques prêtent à l'homme leur puissance de désagrégation, où la percolation règle les cycles matériels, où toute chose retourne à la poussière par postulat quasi ontologique, l'or pose la permanence de son éclat : l'or est inaltérable. Il est la seule matière que l'on puisse stocker, amasser sans qu'une fermentation putride (mais utile) n'en assure la métamorphose.

De ces deux points de vue, l'or peut apparaître comme un sommet de pureté ; il est le centre du microcosme en correspondance immédiate avec le centre du macrocosme, le Soleil⁵⁴ ; l'origine de l'or est également symbolique, il est le Soleil sur Terre.

L'or, incorruptible produit de la corruption. L'or, incorruptible, produit la corruption. L'or est une substance « sensible », toujours prête à changer de face dans les mains de qui la possède. L'or donne la richesse mais peut signifier la perte de l'âme car il possède tout autant son détenteur que celui-ci le possède ; il permet toutes les corruptions humaines mais par là même corrompt le corrupteur⁵⁵ ; il brûle les doigts et les cœurs ; il est sans odeur

⁵⁴ Cf. Wilda C. Anderson, op.cit., pp. 36-7.

⁵⁵ « Ce qui se donne en échange de tout et pour qui tout se donne est-il autre chose que le moyen universel de la corruption et de la prostitution. », Karl Marx, *Fondements de la critique de l'économie politique* — *Travaux annexes*, Ed. Anthropos, 1968, col. 10/18, p. 217.

mais il n'est que le « crottin du diable » ; même s'il a été « honnêtement » gagné, sa concentration ici porte potentiellement la marque d'un appauvrissement ailleurs, en amont ; la belle équivalence qu'il représente est la marque de tous les mensonges possibles⁵⁶ ; son inaltérabilité même, qui autorise la thésaurisation, est l'indice d'une confiscation de la puissance naturelle et du travail humain au profit de qui le possède⁵⁷. L'or est un métal « versatile », capable du meilleur comme du pire ; à l'horizon de son entassement se profilent richesse, puissance et honorabilité

⁵⁶ « C'est lui, cet esclave jaune,
 Qui tisse et défait les liens religieux,
 Comble de bénédictions les têtes maudites,
 Fait adorer la lèpre blanche, et va placer les voleurs,
 Qu'il munit de titres et entoure d'hommages respectueux,
 Au banc des sénateurs. C'est lui encore
 Qui de nouveau fait une jeune épousée de la veuve desséchée.
 Et celle-là même qui ferait vomir de dégoût
 Les malades couverts de plaies hideuses
 D'un hôpital entier, l'or embaume et la parfume
 Pour qu'elle cueille encore un nouveau Printemps.
 Va donc, glaise maudite,
 Vile putain couchant avec l'humanité entière. »

W. Shakespeare, *Timon d'Athènes*, acte IV, scène III, cité par K. Marx, op. cit., pp. 216-7.

⁵⁷ Ainsi Marx cite un pourfendeur de l'argent qui s'extasie devant l'ancienne monnaie mexicaine constituée de sacs de cacao : « O bienheureuse monnaie, qui offre au genre humain un suave et nourrissant breuvage et, ne pouvant être ni enfouie ni conservée longtemps, préserve ses possesseurs du fléau infernal de l'avarice. » Peter Martyr, in Prescott, *History of the Conquest of Mexico*, vol. I, p. 123, cité par K. Marx, op. cit., p. 224.

mais toujours et à tout moment il peut rappeler ses origines « matérielles » : vol et pourriture. Autour de l'or, les acteurs tentent des stratégies diverses afin de résoudre d'une part le problème de son procès d'accumulation, d'autre part celui de son usage : comment amasser de plus en plus d'or, comment transformer la richesse ainsi acquise en puissance non contestable, comment en user sans se damner, comment rendre l'or inoffensif, comment taire ses origines douteuses ?

L'or et le Prince

Il existe cependant un personnage qui jouit d'une parfaite maîtrise sur cette double nature ; ou plutôt un personnage devant lequel l'or porte toujours la même face, celle de sa grande pureté, de son inaltérabilité, de sa permanence, la face de la négation de son origine matérielle. Ce personnage est le Prince. Entre ses mains le vil métal resplendit de mille feux.

Le pouvoir du Prince est à l'image exacte de la face rutilante de l'or. Dans ce monde où tout se défait, se brise, où la félonie ne le dispute qu'à la trahison, le Prince oppose la permanence, l'inaltérabilité, l'éclat du pouvoir qu'il exerce sur les hommes. De même, tout comme l'or est cause de richesse par l'entre-mesure qu'il permet entre les choses, le pouvoir du Prince est l'étalon de tous les pouvoirs, c'est à son aune que tout pouvoir se mesure ; il est la cause de tout pouvoir, tout pouvoir découle de lui, en est un sous-multiple.

Cette correspondance entre pouvoir de l'or et pouvoir du Prince ne lève pas entièrement le problème de l'origine de l'un ni

de l'autre. Pourquoi dans les mains du Prince l'or occulterait-il son bulletin de naissance terrestre ? C'est que le pouvoir du Prince ne dépend d'aucun effet topographique, ses origines se situent radicalement hors territoire — qui n'en est que l'attribut et la surface d'exercice — ; seul son sang le fonde. Le sang du Prince est le point de convergence actuel et immédiat du faisceau de trajectoires abstraites qui se déploie dans l'espace des lignées dont les règles topologiques sont d'alliances. Par son sang, le pouvoir du Prince est identiquement sa personne, le Prince **est** indiscutablement son pouvoir. Il est le pouvoir sans cause terrestre. C'est dans ces qualités phylogénétiques de transparence, d'abstraction et de permanence que l'on peut comprendre l'intense pureté, la grande perfection du Prince, qui le fondent à purifier, c'est-à-dire à nier, la réalité topographique génétique de la campagne « agricole » comme de celle de l'or. Son pouvoir est purificateur par essence : dans ses coffres, l'or est amnésique des puissances telluriques souterraines occultes et offre la transparence immédiate de ses correspondances cosmiques.

Parce que l'origine de son pouvoir est à la fois analogue et étrangère au pouvoir princier, l'or, dans les mains du Prince, rejoint en quelque sorte sa vocation la plus noble qui est d'être un **moyen** d'actualiser le pouvoir du Prince en termes de puissance matérielle. La richesse qu'apporte l'or est un moyen d'expression légitime du pouvoir princier. L'or lui est dû. Le Prince prend l'or et le distribue sans que jamais ces mouvements ne prennent la forme de l'échange : ni son pouvoir ni sa générosité n'ont de prix.

Le seul problème que le Prince ait à résoudre est le drainage des quantités d'or de plus en plus importantes que réclame sa puissance. Et si les contraintes topographiques l'empêchent de pressurer à l'envi son peuple, cette limite objective ne sera perçue que comme effet de sa bonté.

L'or et l'alchimiste

L'alchimiste tente d'apporter une solution au problème du Prince. Plus exactement, l'alchimiste et le Prince sont des alliés dans la mesure où le second possède les moyens matériels qui font défaut au premier, et le premier la promesse d'accroître la puissance du second.

Le problème de l'or pour l'alchimiste peut être résumé par une seule et unique question : comment produire de l'or à volonté ? Que cette question trouve une réponse positive et les limites topographiques au pouvoir princier s'évanouiront. Il s'agit donc très précisément de trouver une façon de s'affranchir du territoire concret dans la récolte de l'or.

L'alchimiste connaît, comme nous à présent, la double origine terrienne de l'or ; il sait que celui-ci est, soit le fruit spontanément engendré par les puissances telluriques, soit l'aboutissement, dans l'échange, du travail transformateur de ces mêmes puissances à l'œuvre dans l'artisanat. Mais dans un cas comme dans l'autre ces puissances agissent modulo la topographie : filons exploités par le travail des mineurs, régime particulier de mise en action des forces telluriques par le travail des artisans dans le but de telle ou telle production. La communication est toujours

indirecte entre l'or comme moyen de puissance et la puissance tellurique abstraite : elle passe par les règles de proximité qui territorialisent les gisements et les industries artisanales, elle passe par le travail concret des mineurs et des différents artisans. Ce sont ces deux médiations concrètes que l'alchimiste prétend supprimer. Cette suppression se traduit par la mise sur pied d'un double programme.

D'une part, l'abstraction de la contrainte « hard » de la topographie, des jeux de proximités territoriales, peut se résoudre dans le déplacement et la concentration des forces telluriques. Le laboratoire alchimique est le **lieu** affecté à cette concentration. C'est là que seront canalisées les forces telluriques, là qu'elles agiront sous une forme purifiée non contingente, là qu'elles seront en correspondance avec l'ensemble des forces cosmiques. Le laboratoire est le point où ces faisceaux de forces convergent, le point de liaison entre microcosme et macrocosme. Un trait important des dispositifs mis en œuvre par l'alchimiste pour assurer cette convergence et sa fécondité est l'usage qu'il fait de l'or comme germe, comme puissance active, comme initiateur et accélérateur de sa propre gestation⁵⁸. Pour l'alchimiste, l'or appelle

⁵⁸ « It was a popular saying among alchemists that "gold begets gold, just as corn produces corn, and man engenders man." They hoped to do for precious metals what today is frequently done in the manufacture of antibiotics and similar substances. One takes a nutrient broth ou jelly, places a few spore of the required mould on the surface, and keeps it at the appropriate temperature. The spores feed on the broth or jelly, and proliferate at such a rate that one soon has a regular harvest. », S. Toulmin & J. Goodfield, *The Architecture of Matter*, col. Pelican books,

l'or. Le Prince voit dans l'or un **moyen** de puissance, l'alchimiste y décèle une puissance intrinsèque capable de s'auto-engendrer. Pour lui l'or est **signe** et **cause** de cette puissance.

D'autre part, l'alchimiste refuse la diversité concrète des travaux producteurs de marchandises. Il vise la mise en place d'un travail qui soit à lui seul le résumé de toute l'activité concrète artisanale ou minière⁵⁹. Le travail alchimique idéal est un travail qui puisse équivaloir tous les travaux particuliers en tant qu'ils fournissent des produits différents. L'alchimiste est l'inventeur, dans sa pratique propre, du **travail abstrait**.

Harmondworth, England, 1968, p. 140.

« Il existait un dicton parmi les alchimistes selon lequel "l'or engendre l'or, de la même façon que le maïs produit le maïs et l'homme engendre l'homme." Ils espéraient appliquer aux métaux précieux ce qui est fréquemment employé dans la fabrication d'antibiotiques ou de produits similaires. On prend un bouillon ou une gelée de culture, on y met quelques germes de la substance mère en surface, et on le garde à la température appropriée. Les germes se nourrissent du bouillon ou de la gelée, et prolifèrent à un régime tel que l'on a bientôt une récolte régulière. »

⁵⁹ « On voit bien sans doute que je veux parler du désir de faire de l'or. Dès que ce métal fut devenu, par une convention unanime, le prix de tous les biens, il alluma un nouveau feu dans le fourneau des Chymistes (...) il s'empara tellement de leur attention, qu'il leur fit perdre de vue les autres objets ; ils crurent voir la perfection de toute la Chymie dans ce qui n'étoit que la solution d'un problème particulier de Chymie ; la sphère de leur science, au lieu de s'étendre, se trouva par-là concentrée autour d'un point unique (...), le désir du gain devint leur mobile. » Joseph Macquer, le Dictionnaire de Chymie, Lacombe, Paris, 1766 & 1778, vol. I, p. xxii, cité par W. Anderson, op. cit., p. 36. Macquer, bien évidemment, est hostile à l'alchimie.

En apparence, l'alchimiste pose un diagnostic éminemment économique sur la nature de la richesse : puisque l'or est « le prix de tous les biens », l'équivalent de tous les produits, il suffit de trouver un travail équivalent à tous les travaux productifs pour s'enrichir immédiatement. Mais la logique de l'alchimiste est celle du Prince : elle est la négation absolue du territoire, de la topographie, de la production matérielle et de l'échange. Là réside évidemment la limite économique de la tentative alchimiste : le gonflement de la masse d'or par les moyens qu'elle suppose entraînera *ipso facto* de graves désordres économiques puisqu'elle ne sera sous-tendue par aucune production d'objets équivalents⁶⁰. L'enrichissement alchimique est un leurre au moins de ce point de vue.

L'or et le bourgeois

Le marchand ou l'artisan enrichi, bref le riche, le bourgeois précapitaliste⁶¹, même s'il dispose d'une certaine force « économique », ne jouit d'aucun pouvoir légitime. Il ne peut, à l'instar du

⁶⁰ Les rois d'Espagne ont eu leurs alchimistes, ils avaient nom « conquistadores ». L'Amérique fut un réservoir quasi « gratuit » d'or dans lequel ils puisèrent. Le résultat en est connu : l'Espagne resta pauvre, mais la Hollande s'enrichit de la manne en la transformant en possibilités productives nouvelles.

⁶¹ Nous ne distinguerons pas ces personnages dans ce chapitre où notre problème n'est pas leurs différences mais bien les limites qui se posent aux riches « privés », quels qu'ils soient, dans la ville d'Ancien Régime, alors qu'aucune solution capitaliste avérée n'apparaît devant eux.

Prince, nier absolument le territoire qui le limite dans son appétit d'or. Territoire et topographie fondent entièrement sa richesse, il ne peut se payer le luxe de l'ignorer et doit composer avec ces deux réalités concrètes. Le procès d'accumulation de l'or, pour le bourgeois repose entièrement sur l'artisanat producteur de marchandises mais, nous l'avons vu, cet artisanat lui échappe : la source d'or lui est opaque⁶². Le riche, dont la fortune repose essentiellement sur sa capacité à transformer les marchandises en or, est tragiquement coupé du processus qui forme les marchandises comme produits de l'artisanat. L'or de ses coffres s'accumule mais le régime, topographique, de cette accumulation échappe à la logique de la richesse acquise. Et cependant la seule force dont il dispose est son or, son capital. Le problème de l'accumulation du bourgeois rejoint sur ce point celui de l'alchimiste : comment faire de l'or avec de l'or ?

Il faut bien reconnaître que les solutions à ce problème sont limitées, périlleuses pour certaines, non satisfaisantes pour la plupart. Les possibilités d'investissement sont peu nombreuses dans le monde précapitaliste. Il est loisible de prêter à intérêt une part de l'or que l'on possède. Dans ce cas, effectivement, l'or fera des petits ; mais cet usage brutal de la force que recèle le métal précieux est presque unanimement condamné. L'usure est un jeu dangereux qui se solde par la réprobation temporelle et, plus

⁶² Cette opacité frappe également l'artisan enrichi qui dispose d'un certain nombre de compagnons et d'apprentis, dans la mesure où il ne peut quasiment pas agir sur le « métier », dont les règles sont traditionnellement définies.

grave, par la damnation éternelle. Le riche marchand peut tenter de fréter des expéditions plus ambitieuses, aller plus loin, rapporter plus, trouver de nouveaux produits à écouler sur les marchés. Mais tout n'est pas possible en la matière et les risques associés à de telles entreprises sont considérables : elles ont pour cadre les quasi-espaces princiers, barbares et maritimes où le danger est omniprésent en ces temps peu sûrs⁶³. Se mettre au service du Prince est une possibilité ; les bourgeois guignent et achètent les charges juridiques ou financières⁶⁴. Ces postes sont extrêmement lucratifs mais sont en quelque sorte une négation des activités bourgeoises : la puissance qui y est attachée

⁶³ « (La guerre) contraignait (...) les marchands français à adopter de surprenants itinéraires. Au début du 15^e siècle, les Rouennais qui se rendaient aux foires de Genève passaient par la Flandre et le Rhin ; en temps d'insécurité, tout voyage tournait à l'aventure et les prix de revient s'augmentaient de rançons payées aux chefs de bandes et de taxes péagères multipliées et arbitraires. » Jacques Rossiaud, « Crises et consolidations » in *Histoire de la France urbaine*, op. cit., p. 447.

⁶⁴ « La génération de 1380 vit, dans tous les sièges royaux et les capitales princières, non seulement naître mais s'épanouir l'aisance des robins. À Lyon en 1388, la fortune d'un juriste était trois fois supérieure à la moyenne, en 1446 quatre fois ; ils détenaient alors près de 20 % du capital urbain (R. Fédou). À Beauvais, dès 1426, les avocats se situaient au sommet de la hiérarchie des fortunes et, à Reims, ils comptaient parmi les notables de la nouvelle bourgeoisie. Avec les officiers qui, malgré des gages modestes, pouvaient fonder des fortunes grâce aux multiples avantages de leur position. C'est pourquoi les patriciens cherchaient déjà à accaparer les offices de judicature et envoyaient, plus que d'autres, leurs fils dans les facultés juridiques, tandis que les parvenus du négoce guettaient les charges de finance. », id., p. 491.

découle du pouvoir du Prince, non de la force de l'or. Le mode d'investissement urbain le plus massif restera longtemps la propriété immobilière de rapport (bâtisses mais aussi vergers et vignobles, dans et aux abords de la ville) et enfin l'acquisition de biens mobiliers à usage somptuaire⁶⁵.

Le bourgeois est dans une situation presque bloquée. Non seulement il ne peut agir sur le régime d'accumulation de sa force mais cette force est difficilement utilisable comme telle ; il ne semble pouvoir que la stocker ou la transformer en objets sans force⁶⁶.

⁶⁵ « Les sociétés préindustrielles sont caractérisées par des écarts que nous n'imaginons pas dans l'échelle des revenus individuels et par l'absence d'occasions d'investir, sauf par quelques professionnels spécialisés ou décidés à prendre des risques. Jusqu'au siècle dernier, le capital mondial consistait principalement en terres cultivées et en maisons ; les instruments de production, charrues, bateaux ou métiers à tisser, n'occupaient qu'une place réduite dans cet inventaire. », P. Veyne, *Annales ESC*, 1969, p. 805, cité par Ph. Ariès, op. cit., p. 191. Ariès ajoute à cet inventaire des « trésors, collections d'orfèvrerie et d'œuvres d'art, (...), de beaux objets. », id., p. 192.

⁶⁶ On retrouve ici le sentiment d'impuissance désespéré que nous relevions à propos de la « mort intravitale » (cf. § « Vie et mort »). La mort désigne l'abandon de toutes les richesses accumulées, richesses qui sont l'unique forme de la force bourgeoise ; mais la vie du riche elle-même, dont le sens se réduit au plaisir associé à la pure possession matérielle, lui rappelle sans cesse sa fin prochaine, son anéantissement semblable à l'anéantissement des biens éphémères qui suit leur jouissance, à l'anéantissement de sa propre jouissance devant ses biens les plus durables. Son impossibilité de jouir pleinement, totalement, sans cesse, de ses trésors, lui laisse un goût de mort dans la bouche au plus profond de la volupté.

L'or n'est pas un moyen de puissance pour lui qui ne dispose d'aucune puissance autre ; **l'or est sa force** mais cette force a peu d'effets actuels : sa force lui vient des objets, sa puissance se limite aux objets. C'est la richesse matérielle du bourgeois qui est sa force, son embryon de puissance, et elle est à l'image exacte de la face impure de l'or ; l'or, concentré entre ses mains, pue, irrévocablement. L'or le corrompt et l'or le damne. Deux voies s'ouvrent au bourgeois pour se sortir de l'impasse où il s'est fourvoyé : se débarrasser de son or ou réussir à décliner richesse et puissance pure sur un mode unique.

L'or et le clergé

Un phénomène urbain important par son envergure et par ses retombées est le choix que firent les ordres mendiants d'implanter leurs couvents dans les villes⁶⁷. La nature systématique de cette implantation est telle que le nombre de ces couvents peut aujourd'hui servir à évaluer la population passée de telle ou telle ville. Ces ordres mendiants ont été les ardents propagandistes d'un renouveau des représentations et des pratiques religieuses, un renouveau qui proposait des solutions originales aux problèmes et aux angoisses des nouveaux riches citadins.

⁶⁷ « *Bernardus valles, montes Benedictus amabat, Oppida Franciscus, clebres Dominicus urbes.* »

« Bernard aimait les vallées, Benoît les montagnes, François les bourgs, Dominique les villes populeuses. »

Cité par J. Le Goff, « L'apogée de la France urbaine médiévale » in *Histoire de la France urbaine*, op. cit., p. 235.

L'action des moines mendiants se focalise sur trois champs qu'ils investissent par la parole, par le sermon. Ils sont de zélés partisans de la confession (rendue obligatoire une fois l'an par le concile de Latran IV en 1215) dont ils rédigent la plupart des manuels ; ils sont des réorganiseurs tous azimuts de la mort chrétienne ; enfin ils offrent aux riches citadins un idéal de pauvreté particulièrement adapté à leur misère morale. Nous allons préciser ces deux derniers points par un bref détour historique⁶⁸.

Les Anciens enterraient leurs morts à l'extérieur de la cité à cause de l'impureté attachée aux cadavres et parce qu'ils en redoutaient le voisinage et les manifestations éventuelles⁶⁹. Le monde chrétien conserva longtemps cet usage mais un changement s'opéra dans la signification qu'il avait jusqu'alors. Ce n'est plus tant la crainte, païenne, de voir la ville souillée ou perturbée par les morts qui régit alors le choix du site, mais bien la volonté de se faire enterrer *ad sanctos*, c'est-à-dire auprès des tombeaux des saint martyrs. Étant donné que ceux-ci reposent dans les vieilles nécropoles païennes, les cimetières chrétiens ont conservé ce site extra-urbain dont le pouvoir attractif obéit désormais à de nobles raisons chrétiennes : les saints martyrs protègent les

⁶⁸ Pour l'ensemble de ce paragraphe, on se référera à Ph. Ariès, op. cit., et plus particulièrement aux chapitres 2, 3 et 4.

⁶⁹ « Aucun cadavre ne doit être déposé dans la cité, pour que les **sacra** de la cité ne soient pas souillés. » Paroles du jurisconsulte Paul citées par Ph. Ariès, op. cit., p. 38.

défunts qui les entourent de toute profanation et sont susceptibles d'intercéder en leur faveur à l'heure du jugement⁷⁰.

Progressivement, ce culte des martyrs va se traduire par l'édification de basiliques cémétérielles aux endroits sacrés par la présence des saints ossements. Ces basiliques deviendront des centres de pèlerinage, des abbayes s'y accolent et les gèrent, des faubourgs s'y agglutinent et bientôt la ville les englobe ; l'interdit qui frappait la présence des morts à l'intérieur de la cité a été tourné par l'effet de la toute-puissance des saints. Le phénomène s'étend alors à l'ensemble des églises urbaines et rurales qui s'entourent d'un cimetière. À partir du 12^e ou 13^e siècle, c'est la proximité de l'église, bien plus que celle des martyrs qui sera recherchée par les aspirants défunts. On ne se fait plus enterrer *ad sanctos* mais *apud ecclesiam* : l'église a remplacé le saint. À tel point qu'église et cimetière ne font plus qu'un. On inhume à l'entour mais aussi dans l'église dont le plan fixe l'attrait des places, dessine les points forts d'une topologie sacrée⁷¹. Les

⁷⁰ « Les martyrs nous gardent, nous qui vivons avec nos corps, et ils nous prennent en charge quand nous avons quitté nos corps. Ici ils nous empêchent de tomber dans le péché, là ils nous protègent de l'horrible enfer, *inferni horror*. C'est pourquoi nos ancêtres ont veillé à associer nos corps aux ossements des martyrs : le Tartare les redoute et nous échappons au châtement, le Christ les illumine et sa clarté chasse loin de nous les ténèbres. » Maxime de Turin, PL 57, col. 427-8, cité par Ph. Ariès, op. cit., p. 41.

⁷¹ Ces quelques extraits de testament, décrivant l'emplacement de la sépulture souhaitée, en font foi : « À la croix obtenue en reliant par deux traits d'une part le crucifix à l'image de Notre Dame, d'autre part les autels de saint Sébastien et de saint Dominique » (1416). « Son corps il veut gésir en l'église de la Terne qui est de l'ordre des Célestins

ordres mendiants furent ainsi parmi les premiers à ouvrir les chapelles de leurs couvents aux dépouilles mortelles des bourgeois les plus riches, leur permettant une sépulture *apud ecclesiam*.

Cette nouvelle situation des morts, au sein de l'église, marque une désaffection croissante des pouvoirs de protection et d'intercession prêtés aux saints martyrs ; les mentions testamentaires qui réclament leur proximité se font rares. Cela ne veut point dire que le rôle qui leur était dévolu soit devenu caduc mais il a été redéfini dans le déménagement. La protection des corps est à présent assurée par la terre chrétienne de l'église, et d'autres acteurs que les martyrs tiennent le rôle actif de l'intercession ; la communauté des vivants. Comme les vivants ne sont pas tous des petits saints, leur simple proximité n'est pas un critère absolu de sauvegarde à l'heure du Jugement. Ce sont les actes sacrés qu'ils accomplissent dans l'église, leurs prières, qui ont pouvoir d'intercession. Il y a eu passage de relais des morts martyrs aux vivants priants : « Ayant en terre une entière et singulière dévotion au précieux corps de N.-S., a désiré au jour de son décès être mis et ensupulturé auprès d'iceluy Saint Sacrement, afin d'obtenir miséricorde par la prière des fidèles qui se prosternent

au diocèse de Limoges et estre dedans le cuer de lad. église, assez près du grand autel au costé joingnant du mur » (1400). « En l'église Saint-Merry en la chapelle où l'on dit la messe de la paroche » (1413). « Dans le chœur de l'Hôtel-Dieu de ceste ville de Paris » (1662). Extraits cités par Ph. Ariès, op. cit., p. 84.

et s'approchent de ce très saint et vénérable Sacrement et ressusciter avec eux en gloire⁷². » Les souhaits de ce chevalier mort en 1609 nous montrent l'ambivalence du choix du lieu de sépulture : l'emplacement souhaité est indéniablement sacré, certes, mais la sainteté du lieu est moins recherchée en tant que telle qu'à cause de la force d'attraction qu'elle exerce sur les fidèles qui ne manqueront pas d'y venir prier. D'une pierre deux coups. Messire Claude d'Aubray est habile mais nous doutons fortement que sa manœuvre ait réussi. On ne trompe pas Dieu avec des stratagèmes aussi grossiers.

L'intercession des vivants pour les morts n'était pas une réelle nouveauté. Cette idée naquit dans les milieux monacaux dès les 8^e et 9^e siècles.

La messe gallicane, d'origine wisigothique, prévoyait une place aux morts sous la forme d'une liste de noms (les *nomina*) lue après l'offrande de la *missa solemnis*, seule et unique messe célébrée alors. Cette lecture liait morts, saints et vivants dans l'appel à la miséricorde divine. La communauté chrétienne représentait un phylum continu de vivants et de défunts dont les destins actuel et surnaturel étaient solidaires. Aucune destinée particulière n'y avait place.

Il en allait tout autrement dans les monastères de l'époque carolingienne où, très tôt, s'est installée la pratique de dire de nombreuses messes privées, *missae privatae*, où les prières personnelles faisaient bon ménage avec la liturgie officielle.

⁷² Cité par Ph. Ariès, op. cit., p. 84.

Les moines, curés et évêques étant particulièrement exposés aux séductions et provocations du démon du fait de leur situation, ils réclamaient une attention posthume personnalisée. Ces messes et prières devinrent donc nominatives, non sous la forma gallicane des *nomina*, c'est-à-dire d'une liste indéfinie de noms, mais bien sous la forme de la dédicace permise par le *Memento* de la nouvelle liturgie romaine⁷³. Le nombre de ces messes alla

⁷³ Parallèlement à cette modification du sens et du nombre des messes dites dans les abbayes, Charlemagne remplaçait la liturgie gallicane par la liturgie romaine. Le nouveau rite excluait la lecture des *nomina* mais introduisait une nouvelle prière, à l'attention spécifique des morts (les vivants n'y sont plus mentionnés : le *Memento*. Le *Memento* s'accorde tout à fait avec l'idée d'intercession des vivants pour les morts dans la mesure où la longue liste rituelle des *nomina* fait place à l'énonciation du nom des quelques bénéficiaires auxquels la messe est consacrée. « On peut dire en gros, ceci : jusqu'à, Charlemagne, la messe gallicane, wisigothique, était l'offrande de l'humanité universelle, depuis la Création et l'Incarnation, sans qu'il soit fait de différence, sinon formelle et classificatoire, entre les vivants et les morts, les saint canonisés et les autres défunts. Après Charlemagne, la messe, toutes les messes, sont devenues des messes des morts, en faveur de certains morts, et aussi des messes votives à l'intention de certains vivants, ceux-ci et ceux-là étant choisi à l'exclusion des autres. » (Ph. Ariès, op. cit., pp 154-5). Cette transformation liturgique peut être rattachée à l'ensemble des transformations que la religion chrétienne connaîtra sous l'influence de la sensibilité monastique ; « Ce n'est pas un hasard si le nom de Grégoire le Grand se trouve lié d'une part au canon romain auquel il a donné sa forme définitive (et où peut-être il a mis à sa place actuelle le *Memento* des morts), et d'autre part aux dévotions destinées spécialement à intercéder pour les défunts (un grégorien = un trentain). Le même pape Grégoire montre aussi, dans les histoires qu'il raconte de moines possédés ou damnés, combien le diable était puissant et redouté dans une communauté régulière comme celle dont

augmentant, puisqu'elles permettaient non seulement au célébrant d'accumuler des mérites surérogatoires personnels — en proportion du nombre de messes dites — mais en faisaient retomber le bénéfice sur le monastère et même sur l'Église tout entière. Cette multiplication des messes, cette augmentation des bénéfices surérogatoires, donna naissance à la théorie du trésor de l'Église. Trésor constitué de messes et de prières. Ces messes elles-mêmes amplifiaient la valeur de ce trésor grâce au pouvoir d'intercession qui leur était par ailleurs reconnu⁷⁴. Ce trésor était si précieux et si puissant qu'un réseau d'échange des noms s'installa. On se communiquait entre abbayes le rouleau des morts où les noms des défunts — et le nombre de prières ou de messes auquel ils pouvaient prétendre — étaient inscrits ; on les proposait à l'attention des confrères qui eux-mêmes ajoutaient des patronymes à la liste⁷⁵.

il était l'abbé, et combien chaque moine avait besoin de prières antérieures et posthumes pour lui échapper après la mort. » (Ph. Ariès, op. cit., p. 158). Selon Ariès, les laïcs continuèrent d'ailleurs longtemps à préférer au *Memento* les prières du prône où subsistait un usage proche de la lecture des *nomina*.

⁷⁴ Les évêques et abbés présents au concile d'Attigny (762) prirent, entre autres engagements, celui de dire cent messes pour chacun des participants qui viendrait à mourir. Une confraternité contractée en 800 entre Saint-Gall et Reichenau stipulait, entre autres choses, que chaque prêtre dirait trois messes pour un moine défunt le jour qui suivrait l'annonce de sa mort et une autre le trentième jour. » J. A. Jungmann, *Missarum Solemnia*, Aubier-Montaigne, Paris, 1964, t. I, p. 269, cité par Ph. Ariès, op. cit., p. 160.

⁷⁵ « Pour que l'union d'une charité fraternelle s'établisse régulièrement entre nous, qu'on dise une prière commune pour les vivants et

Ainsi, indépendamment du monde laïc, dans le monde clos des moines carolingiens, de nouvelles pratiques se développent sous l'influence de saint Augustin et de Grégoire le Grand, et une conception savante de la mort y mûrit. À la quasi-certitude du salut qui animait les premiers chrétiens fait alors place la crainte de la damnation. La lutte du saint contre le diable cesse d'être immanquablement victorieuse, il ne réchappe qu'in extremis. Alors que les rites pagano-chrétiens du commun demandent à Dieu le repos du défunt jusqu'à l'heure du Jugement triomphal, les moines s'engagent tout entier, chacun pour les autres, dans la lutte contre le Malin, contre les feux du supplice éternel, par le biais de l'intercession.

Mais l'idée même d'intercession imposait un réaménagement de l'au-delà : il fallait qu'y existe un espace où tout ne fût pas joué, un espace intermédiaire entre les deux espaces traditionnellement reconnus de l'Enfer et du Paradis. Cet espace est évidemment le Purgatoire, lieu de température mitigée où les âmes des *non valde mali* (pas absolument mauvais) et des *non valde boni* (l'inverse) cuisent à tout petit feu. Un temps lui correspond, le temps des peines modulé selon la gravité des péchés ; le temps de l'intercession où le jugement peut être infléchi par les efforts des vivants. Le temps du Purgatoire a pris la place du temps de repos, le *refrigerium*, qui précédait la résurrection et le

que des prières et des *missarum solemnia* soient célébrées pour les trépassés de ce siècle, lorsque nous nous communiquons réciproquement les noms des défunts. » *Monumenta Germaniae historica. Epistolae selectae*, I, 232-233, cité par Ph. Ariès, id.

salut.

Cette conception cléricale et « érudite » de la mort va sortir des cloîtres à partir du 13^e siècle et, véhiculée et propagée par les moines mendiants, gagner le monde laïc urbain où elle aura beaucoup de succès. Une différence essentielle toutefois distingue les pratiques monacales de celles proposées aux « civils » : l'intercession se paie désormais en monnaie sonnante et trébuchante. Outre les messes et prières d'intercession, d'autres voies de salut sont progressivement offertes au bourgeois : indulgences, fondations de charité, pèlerinage posthume, etc. L'or peut désormais assurer la rédemption.

Nous avons terminé le précédent paragraphe sur le dilemme du bourgeois : abandonner son or ou lui faire exprimer sa force comme pure puissance. Il arrivait effectivement qu'un riche négociant abandonnât sa fortune, parte en pèlerinage et se retire à l'ombre d'un cloître ou d'un couvent. Ce mode de résolution du problème est efficace mais déchirant et risqué. Déchirant parce qu'un tel abandon représente la négation de toute une vie de négoce et de rapines, risqué parce que la mort ne prévient pas toujours. Le type de solution qu'autorise la nouvelle organisation de la mort est plus sûr et moins tragique : il suffit de déthésauriser *post mortem*, et de le faire dans les diverses formes salvatrices que proposent les ordres mendiants — et bientôt tout le clergé⁷⁶.

⁷⁶ Voici quelques extraits de testaments, tous issus du chapitre 4, du livre de Philippe Ariès (op. cit.) : « Désire que le convoi soit fait avec la sonnerie, parement commun, qu'il y ait une douzaine et demi de torches d'une livre pièce, une douzaine de pointes (portées par les

Le testament devient la voie royale du salut, une « assurance pour l'au-delà⁷⁷. »

S'il est une assurance pour l'au-delà, le testament est également un passe-droit pour ici-bas puisqu'il est la garantie que la jouissance condamnable des biens accumulés, ainsi que les indécadences qui ont accompagné cette accumulation, seront rachetées par les divers moyens d'intercession. Philippe Ariès a fort bien résumé ce double rôle du testament :

« L'alternative du mourant médiéval était la suivante : ou bien ne pas cesser de jouir des *temporalia*, hommes et choses, et perdre son âme, comme lui disaient les hommes d'Église et toute la tradition chrétienne, ou bien y renoncer et gagner son salut éternel : *temporalia aut aeterna* ?

Le testament a donc été le moyen religieux et quasi sacra-

pauvres) et que les religieux des quatre Mendiants assistent à son convoi comme il est acoustumé. » (1647) « Outre les prêtres habitués de lad. Paroisse, seront aussi appelés dix des quatre ordres mendiants qui porteront led. Corps, et à chacun desquels ordres sera distribuez 20 solz après le service accompli. » (1590) « Qu'il soit habillé une douzaine de pauvres qui assisteront à sond. convoi et chacun d'une robe et chaperon de drap en la matière acoustumée. » (1611) « Désire que lorsqu'elle sera à l'agonie il soit dit à son intention 30 messes aux Pères Carmes Deschaulx, 30 aux Pères Augustin du Pont-Neuf, 30 aux Jacobins (c'est-à-dire aux quatre ordres mendiants). » (1650) « Que le jour de mon obsèque et le lendemain on face dire et célébrer mil messes par pauvres chapelains et qu'on les quière par les églises de Paris et que à chacun chapelain soit baillé pour sa messe II solz. » (1394).

⁷⁷ J'emprunte la formule à Ph. Ariès qui en a fait le titre du 4^e chapitre de l'ouvrage cité.

mental de gagner les *aeterna* sans perdre tout à fait les *temporalia*, d'associer les richesses à l'œuvre du salut. C'est, en quelque sorte, un contrat d'assurance conclu entre l'individu mortel et Dieu, par l'intermédiaire de l'Église : un contrat à deux fins ; d'abord un « passeport pour le ciel », selon le mot de Jacques Le Goff. À ce titre, il garantissait les biens éternels, mais les primes étaient payées en monnaie temporelle, grâce aux legs pieux.

Le testament est aussi « laissez-passer sur la terre. » à ce titre, il légitimait et autorisait la jouissance — autrement suspecte — des biens acquis pendant la vie, des *temporalia*. Les primes de cette seconde garantie étaient alors payées en monnaie spirituelle, contrepartie des legs pieux, messes, fondations charitables.

Ainsi, dans un sens le testament permettait une option sur les *aeterna* ; dans l'autre, il réhabilitait les *temporalia*⁷⁸. »

Nous venons de voir comment l'abandon différé, que rendent possible les idées propagées par les ordres mendiants, est un compromis acceptable pour le bourgeois malade de son or. Voyons à présent comment fonctionne formellement le système des intercessions dans les champs matériel et spirituel.

Le couvent ou l'église riche d'une bonne quantité d'intercessions est du même coup riche en moines, en chapelles ou objets de donation, en sépultures monnayées, en fidèles priant, c'est-à-dire matériellement riche. C'est aussi un couvent ou une église riche de promesses puisque sa notoriété suscite de nouvelles demandes d'intercessions et en fixe les prix. À la façon des reliques, c'est un pôle d'attraction qui jouit d'une renommée attirant

⁷⁸ Ph. Ariès, op. cit., p. 190.

les clercs en quête de messes à dire, comme aussi l'or des bourgeois en quête de salut. La quantité d'intercessions traitées a donc un effet catalytique double, la multiplication de cette quantité elle-même et la prolifération des lieux de traitement et de leurs préposés.

Mais la prière n'est pas un trésor au sens seulement de ses retombées matérielles, elle est un trésor spirituel. Cela semble absurde, comme semble absurde l'échange des rouleaux où les noms des moines et des généreux donateurs figurent. Mais l'Église en est riche devant Dieu qui lui a confié la garde de son peuple. Dieu entend le bourdonnement qui monte des abbayes, des églises paroissiales et des cathédrales ; Il entend les prières que les pauvres récitent pour les riches et Il apprécie beaucoup. D'autant plus qu'Il peut juger du résultat en nombre d'âmes sauvées. L'Église fait du bon boulot, se dit-Il, Je peux dormir sur Mes deux oreilles. De ce point de vue la quantité de prières est un trésor spirituel qui reflète la bonne santé des âmes confiées à l'Église. Elle est **signe** de la puissance de l'Église devant Dieu. Mais aussi devant les hommes pour lesquels elle représente le **capital** spirituel nécessaire à l'économie de l'opération d'intercession.

L'Église propose en effet au bourgeois un échange, de l'or contre des messes et des prières. Mais cet échange n'est pas un échange marchand : les prières ne sont pas des marchandises, elles n'ont aucune valeur d'usage ni pour le bourgeois — qui ne peut d'ailleurs en disposer — ni même pour Dieu. Dieu n'a pas de besoin, Il n'est pas un consommateur, Il serait plutôt du genre

créateur. Alors ? C'est que les prières sont de la monnaie, et ce qui est proposé au bourgeois est en réalité une opération de change.

La prière d'intercession⁷⁹ est un moyen d'échange sans valeur d'usage : c'est une monnaie fiduciaire émise par l'Église et proposée au bourgeois. La valeur que renferme cette monnaie doit être garantie par un capital, en l'occurrence spirituel. Ce capital est le pouvoir indivis d'intercession de l'Église, incontestable puisque cautionné par Dieu, incontestable puisque s'actualisant aux yeux de tous sous forme des innombrables messes dédiées aux défunts en passe d'être sauvés. Puisque le change est différé, que le testament est une reconnaissance de dettes mutuelles compensées à la mort du testateur, le bourgeois doit être absolument sûr d'en avoir pour son argent ; il déploie d'ailleurs tout un luxe de précautions à cet égard dont le principal est l'affichage public du contrat d'obligation passé avec l'Église : « Item volt et ordene qu'il soit fait un tableau de cuivre auquel sera escript son nome, le surnom, le tiltre dud. testateur, le jour et l'an de son trépassement et la messe qui perpétuellement sera dicte pour les âme de ses feux père et mère, amis, parens et bienfaiteurs en lad. église⁸⁰. »

La puissance matérielle que l'Église retire de ses opérations de change ainsi que le capital spirituel qu'elle accumule vont se

⁷⁹ Dans la suite de ce paragraphe, le terme « prière » désignera tout acte d'intercession quel qu'il soit.

⁸⁰ Cité par Ph. Ariès, op. cit., p. 181. Cet extrait date de 1400.

marquer sur le territoire sous la forme des lieux de culte qui prolifèrent. L'accumulation du capital spirituel appelle la mise en place d'usines à prières qui sont les Saints Organes de l'activité ecclésiastique. Il est intéressant de considérer l'implantation de ces organes du point de vue territorial.

La paroisse est directement attachée à un territoire précis dont les habitants sont sous sa responsabilité. Les paroisses découpent la ville en surfaces plantées chacune d'une église, ce qui les rend équivalentes l'une à l'autre. Les églises paroissiales sont donc des organes de mise en équivalence du territoire, un peu à l'image des « étapes » du seigneur ; leur raison se compte en hectares. Il y a des paroisses riches et des paroisses pauvres, des paroisses rurales et des paroisses urbaines.

Le réseau mendiant obéit à une tout autre logique. Pour lui, le territoire spatial n'est pas un support adapté, et de toute façon la place est prise. C'est un autre territoire, superposé au premier qui l'intéresse, le territoire économique concret. Les ordres mendiants se livrent à de véritables recherches préalables à l'implantation de leurs couvents. Leur nombre et leur situation est directement fonction des possibilités à les entretenir par la population visée⁸¹. Comme le bourgeois, ils doivent composer avec la topographie qui les fait vivre ; leurs couvents sont à l'image de leurs

⁸¹ « N'ayant pas de revenus domaniaux, tirant leurs ressources de quêtes, c'est-à-dire de ponctions occasionnelles sur l'économie monétaire, vivant dans une période où, surtout dans les villes, se répand l'esprit de calcul et de prévision, (les ordres mendiants) étudièrent les conditions favorables à leur établissement dans chaque localité envisagée, se livrant ainsi plus ou moins consciemment à une étude du seuil à

marchés, des organes abstraits du point de vue de leur fonction (elle peut s'effectuer n'importe où) mais contraints par la topographie préexistante sur laquelle ils n'ont aucun pouvoir : il n'y a pas de couvents mendiants ruraux.

L'Église offre donc au bourgeois le moyen d'acheter son salut. Ceci pose le problème de la fixation du prix du salut. À son baptême, tout chrétien, pauvre ou bourgeois, est assuré de son salut automatique en cas décès ; nul besoin d'assurance pour le nourrisson baptisé. Les choses se gâtent au fur et à mesure que des actes terrestres sont posés. Elles se gâtent tout spécialement pour le riche. Le pauvre n'est soumis qu'à peu de tentations, le Royaume de Dieu, comme on dit, lui appartient ; il est le Christ sur Terre. Mais le riche est soumis au pouvoir corrompeur de l'or, à la tentation de l'usure, au péril de l'avarice, de la cupidité, de la jouissance matérielle. Être riche, c'est déjà pécher et les ordres mendiants s'y connaissent pour enfoncer ce clou⁸². Toute action, toute pensée, toute parole de péché dessine une marque en creux, un débit sur le livre de compte qui accompagne l'homme

partir duquel une ville était susceptible d'accueillir et de faire vivre un de leurs couvents. Ils s'aperçurent que ce calcul mettait en cause un minimum de population, une certaine structure économique et sociale présentant, grâce à l'artisanat et au commerce, des milieux socio-professionnels capables de disposer d'une partie de leur fortune en argent liquide susceptible d'être donnée, dans la tradition de donations à l'Église, à leurs couvents. » J. Le Goff, op. cit., p. 236.

⁸² « Lester K. Little (...) souligne que les textes de l'époque (13^e siècle), modifiant la hiérarchie des sept péchés capitaux, remplacent, à la tête de l'inférieure pléiade, l'orgueil (*superbia*), péché des nobles, la cupidité (*avaritia*), péché des bourgeois. » J. Le Goff, op. cit., p. 236.

sa vie durant, elle l'éloigne de son salut en proportion directe de sa gravité. La vie entière peut être résumée comme une somme de faits détaillés qui, tous, écartent de la félicité paradisiaque. Le bilan est nul au départ et ne cesse de devenir négatif au cours de la vie. Le salut n'a pas de prix en tant que tel, il n'est pas une marchandise ; il est la conséquence immédiate d'un bilan. Un bilan négatif, un débit, signifie la damnation. Point. Ce qui est acheté par le bourgeois testateur ne peut donc être le salut. Ce sont ses fautes, qui sont autant de dettes spirituelles, qui sont **rachetées** par le bourgeois. L'or, monnaie temporelle, est une anti-monnaie spirituelle potentielle. Le testament pieux permet la conversion potentielle des deux monnaies, de l'or en prières, du temporel en spirituel. On retrouve ici l'idée du testament comme « laissez-passer sur la terre » puisque, si la possession d'or est une dette potentielle qui peut être rachetée, tout se passe comme si les biens que le bourgeois a accumulés sa vie durant lui avaient été prêtés par Dieu⁸³. L'usufruit de ces propriétés est légitime pour autant que le capital prêté soit restitué, en l'occur-

⁸³ Cette conception du bourgeois usufruitier et de Dieu prêteur peut se lire une fois de plus dans les testaments de la période qui nous occupe : « Des biens que Dieu mon créateur m'a envoyez et prestés, je en vueil ordonner et départir pour manière de testament ou de dernière volonté par la manière qui s'ensuit. » (1314) « Pourvoir au salut et remède de son âme et disposer et ordonner de soi-même (sa sépulture) et de ses biens que Dieu luy a donnez et administrez. (1413) « A voulu pourvoir... à la disposition d'aucuns biens temporels qu'il a pleu à Dieu luy prester en ce monde passager et mortel. » (1648) Tous extraits cités par Ph. Ariès, op. cit., pp. 194-5.

rence sous forme de monnaie spirituelle. Dieu prête vie au bourgeois.

Pour que le système d'apurement de la dette contractée pendant la vie puisse fonctionner, il faut qu'il existe une convertibilité entre débit et crédit, entre faute et prière. L'équivalence existe, les manuels de confession — dont on a vu que les ordres mendiants, notamment, sont les rédacteurs — fixent les pénitences associées à chaque péché particulier, établissent le cours de la faute en monnaie spirituelle. La confession permet d'apurer le bilan quotidiennement, d'effacer les dettes qui viennent à l'esprit ; le testament s'applique plutôt aux fautes permanentes, impossibles à vraiment dénombrer comme la possession de l'or ou la jouissance de la possession. Il constitue aussi une marge de sécurité pour le bilan final : il serait idiot de rater le Paradis pour quelques centimes spirituels. Dès lors on accumule les messes sans compter vraiment, par centaines, par milliers, ou sans plus compter du tout, par le biais de messes de fondation qui seront perpétuellement dites à l'intention des donateurs⁸⁴.

⁸⁴ Ainsi ce testateur réclame « mil messes le plus tôt qu'il se pourra et qu'il soit même commencé lorsqu'il sera à l'agonie de la mort. » (1660) Cité par Ph. Ariès, op. cit., p 173. Ariès rapporte également le cas de Simon Colbert, conseiller clerk au Parlement de Paris en 1650 qui ne paya pas moins de 10 000 messes. L'augmentation du nombre de messes dues aux fondations atteignit une telle ampleur vers 1750 que « les testateurs, même les plus riches, ont préféré monnayer en centaines, voire en milliers de messes assurées (les communautés religieuses, écrasées d'obligations, obtenaient de l'autorité ecclésiastique une "réduction" de messes, sorte de "banqueroute spirituelle") l'éternité virtuelle, mais illusoire, des services perpétuels que leurs ancêtres avaient fondés. » Michel Vovelle, *Piété baroque*, cité par Ph. Ariès, op.

Le salut n'est pas à vendre et Dieu n'est pas un marchand. On a vu qu'il était sensible aux prières qui montent vers Lui, elles Le mettent dans de bonnes dispositions générales, elles sont le bruit de fond Lui signalant que son Église tout entière travaille correctement. Mais ceci ne représente pas pour la prière le pouvoir d'intercession privé qui est ce pour quoi le bourgeois a payé. Ce pouvoir d'intercession réside dans la faculté qu'a la prière de s'inscrire automatiquement sous la rubrique « crédit » du livre de comptes attaché au bourgeois. Le jour (le dernier) venu, Dieu fait les comptes de ce registre, il additionne chacune des deux colonnes, fait la différence entre les deux sommes et désigne à l'âme le résultat du calcul : Paradis ou Enfer. Dieu n'est pas un marchand, c'est un banquier, c'est un comptable. Et pour faire des comptes, il faut qu'il dispose d'unités qui permettent une mise en équivalence qualitative générale. On a vu comment la conversion entre fautes et prières a été prévue. Une exigence supplémentaire de l'opération comptable est la normalisation des prières, messes, etc. ; de telle sorte que seul leur nombre ait un sens. Cette exigence sera progressivement remplie.

Les prières sont une monnaie spirituelle parce que leur inscription sera effectuée en termes comptables par Dieu. Mais, pour être inscrites, elles doivent avoir été dites — pas question de moulins à prières dans la chrétienté. En elles-mêmes, les prières existent comme matrices, comme moules premiers, comme texte. Le texte, c'est la planche à billets mais le billet,

cit, p. 182.

c'est la parole. Les prêtres disent les messes, c'est leur travail, et ils en tirent plein de bénéfices surrogatoires. Mais voilà, leur nombre ne suffit pas à assurer la tâche gigantesque que suppose le salut de tous les bourgeois en mal d'or, en quête de salut. Les ordres mendiants, on l'a dit, véhiculent un idéal de pauvreté ; cet idéal va se traduire par le transfert d'une partie des fonds matériels que lèguent les riches dans les mains des pauvres qui, en contrepartie, prieront pour leurs bienfaiteurs. Ce système organise une redistribution des richesses en première analyse. En deuxième analyse, il ne s'agit de rien de moins qu'une forme de mise au travail des pauvres au profit des riches.

La prière du pauvre est une façon habile d'augmenter le capital spirituel de l'Église. Le pauvre n'a que peu d'efforts à fournir pour s'assurer une place au Paradis. Quelques prières, de ci de là, lui suffisent, ses besoins en monnaie spirituelle sont réduits. Le faire prier revient donc à lui faire produire une plus-value de monnaie spirituelle qui rejoindra le capital indivis de l'Église, une fois inscrite sur le registre du riche qui a payé. Le pauvre est payé en monnaie temporelle à la valeur, très réduite, de la reproduction de sa force de travail qui n'est autre que sa qualité de pauvreté. L'entretien de la pauvreté devient une condition de l'accumulation du capital spirituel et du salut des bourgeois. La prière d'intercession est un moyen de rendre le pauvre actif et utile. Elle est un élément actif du processus qui rendra progressivement odieux et nuisibles les pauvres inactifs.

On remarquera que ce dispositif d'intercession des pauvres pour les riches ressemble d'une certaine manière à la solution

que l'alchimiste tentait de mettre en place. Dans ce cas aussi, le type de travail qui est recherché est un travail qui produise directement de l'équivalent, sans en passer par le produit, la marchandise. C'est un travail **abstrait**. Mais l'alchimiste ne s'abstrayait pas lui-même dans son travail ; son travail était abstrait en référence à tous les autres travaux concrets producteurs de marchandises, mais pour lui, il était éminemment concret. Un pas de plus est franchi dans le modèle de l'intercession puisqu'il impose que tous les pauvres priant se valent. En effet, il serait impensable, et, pour tout dire désastreux, que la prière d'un pauvre bègue ne vaille pas la prière d'un pauvre éloquent, que celle d'un pauvre mâle soit supérieure à celle de son homologue femelle. Les prières doivent pouvoir être comptabilisées, elles doivent valoir comme prières dites, quel que puisse être celui qui les dit. Même l'âme du pauvre, seul élément concret du point de vue de Dieu, ne peut participer à la définition de la valeur de la prière. Seule la diction, le fait d'avoir passé un certain temps à prier donne sa valeur à la prière. Tous les pauvres se valent en tant qu'ils sont porteurs d'une force de travail abstraite, leur simple capacité à prier.

Les ordres mendiants, et avec eux l'ensemble du clergé, proposent aux bourgeois un habile aménagement du dilemme dans lequel ils étaient quant à leur or : abandon ou transformation en signe de puissance. Il est évident que la solution ecclésiastique est un aménagement du premier terme du dilemme, l'abandon est différé et permet de ce fait une jouissance légitime de l'or.

Mais cette légitimité est elle-même un pas en direction de la seconde branche de l'alternative : la possession de l'or devient signe non de puissance temporelle, mais de la possibilité d'acquérir la sainteté, qui est proprement la forme spirituelle de la puissance⁸⁵.

La solution religieuse est à l'image du monde des bourgeois de cette époque, elle en propose une extension vers l'au-delà, ciel et terre se reflètent l'un l'autre et communiquent par le biais de la prière et de l'or, moyens de circulation des âmes vers le Paradis. Mais elle va plus loin que le modèle bourgeois. D'abord parce qu'elle organise et abstrait la production de prières mais aussi parce qu'elle suppose un déplacement et une modification des voies du salut. Quand l'abandon se faisait du vivant du bourgeois, celui-ci payait de sa personne. C'est lui qui entrait au couvent, c'est lui qui priait, c'est lui qui prenait le chemin des pèlerins. L'usage de l'or et de la prière comme moyens de circulation permet de déplacer ce parcours salutaire du riche vers le pauvre

⁸⁵ « "Le riche, c'est-à-dire le puissant, est particulièrement bien placé pour assurer son salut." Des hommes pourront jeûner ou accomplir des pèlerinages à sa place. Il profite d'une "commutation pénitentielle" inaccessible au pauvre. Il "peut, par des donations, des fondations pieuses et des aumônes, acquérir sans cesse de nouveaux mérites aux yeux de Dieu. La richesse, loin d'être une malédiction, apparaît plutôt comme une voie privilégiée à la sainteté (...).l'idéal ascétique, qui prévaut dans les milieux monastiques, exalte la capacité de renonciation, signe sensible de la conversion. Mais qui peut renoncer, sinon celui qui possède ? Le pauvre, lui, n'a pour seule ressource que de prier pour son bienfaiteur." » A. Vauchez, « Richesse spirituelle et matérielle du Moyen Âge » in *Annales ESC*, 1970, pp 1566-1573, cité par Ph. Ariès, op. cit., p. 193.

qui en assure désormais toutes les étapes. Auparavant, au temps du repos précédant le Jugement, il n'y avait pas, à proprement parler, de voies de salut. Les saints martyrs veillaient sur le repos de tous et intercédèrent globalement auprès de Dieu. Les âmes chrétiennes représentaient un package indivis entre Ses saintes mains. Les premières brèches à ce sort commun sont apparues avec la topographie du salut que supposait l'enterrement *ad sanctos*, puis avec la topologie sacrée de l'inhumation *apud ecclesiam*. Des places, des points stratégiques ont alors autorisé une différenciation dans la confusion souterraine qui jusque-là mêlait l'ensemble des âmes en attente de jugement. Mais l'intercession a transformé cette voie « percolatoire » du salut en voie royale, en route balisée et protégée, en mode d'acheminement sûr de l'âme des bourgeois. Un faisceau de tuyaux relie ciel et terre, dont le clergé est maître d'œuvre, les pauvres les producteurs et les bourgeois les usagers payants.

3) CONCLUSIONS

La ville d'Ancien Régime nous est d'abord apparu comme une entité composée de corps et de membres emboîtés selon des règles topographiques, une entité dont les mouvements internes se font sur un mode percolatoire, lents, incessants, circulaires et processuels. Mais l'or a compliqué ce schéma général en intro-

duisant un point de résistance dans le paradigme de la macération. L'or s'entasse et stagne en restant identique à lui-même. L'or pose problème à ses possesseurs et principalement au bourgeois, riche mais relativement impuissant. Des solutions à ce problème ont été proposées par différents acteurs. Ces solutions, pour habiles qu'elles furent, revenaient à réinjecter l'or dans les circuits percolatoires classiques, et/ou à le transformer en équipements dont le propre est de nier toute fonction économique, donc toute possibilité de puissance actuelle, à l'accumulation. Ainsi, le Prince est-il porteur d'un mode de résolutions de l'or par purification, alors que l'Église en propose la **consommation** en verbe⁸⁶. Mais ces deux solutions consistent à dissiper la force qui a été accumulée et à la détourner de tout usage économique.

Le bourgeois peut légitimement jouir de son avoir à condition

⁸⁶ Les voies de salut, drastiquement opposés, que proposera la Réforme sont, elles, authentiquement capitalistes, comme l'a montré Weber. La vie terrestre, loin d'être la parenthèse que l'or « catholique » permettait de boucler, y est devenue identiquement le temps du salut. Dieu ne compte pas. Il donne à chacun le temps de sa vie. Ce temps qui file et fuit, ne laisse trace que mis à profit. Le problème, dès lors, est d'un usage intensif du temps terrestre, dont le sillage matériel est indice qu'il ne fut pas dilapidé. Possession et jouissance sont découplées par cette nouvelle économie temporelle. La possession ou plus précisément son accumulation, est marque du salut en œuvre, acte de foi. La jouissance n'est que soustraction devant Dieu d'un potentiel inexploité. De ce point de vue, l'or est un signe de la puissance du temps que Dieu distribue. Et la dissipation, loin d'être une voie de rachat, est une double offense à Dieu, comme gaspillage et comme tentative d'acheter ce qu'il n'appartient qu'à Lui de donner.

de dissiper et de détourner la force qu'il a concentrée toute sa vie. Mais, on l'a dit, l'autre terme de l'alternative est de transformer l'or en signe de puissance intrinsèque. Pour cela, l'or ne peut ni stagner, ni se perdre en circuits dissipateurs, ni se transformer en cathédrales et en palais.

Le pouvoir du Prince lui vient entre autres de sa capacité à définir et à permettre l'entre-mesure de tous les autres pouvoirs qui sont autant de rapports personnels. Le bourgeois, pour devenir capitaliste, pour actualiser et légitimer son pouvoir virtuel, devra donc transformer l'or en moyen de mesure des rapports humains. Cela impose que les rapports humains deviennent des rapports sociaux. Et tout d'abord ceux qui supportent la force économique de l'or.

Ce programme signifie une purification des rapports humains : le rapport social est un rapport humain purifié. Ce programme passe par la transformation des producteurs en travailleurs salariés ; c'est-à-dire en autant de supports d'une quantité mesurable avec de l'or. Cette quantité doit être pure de tout élément extra-humain sans quoi l'or mesurerait plusieurs choses à la fois. Le producteur purifié doit donc être coupé des puissances telluriques qui brouillent la mesure. L'alchimiste tentait de faire dériver sa puissance de sa capacité à produire directement de l'or, sans en passer par la marchandise, en mettant directement au travail les forces telluriques. Le capitaliste, au contraire, va tenter l'élimination des forces telluriques hors de l'activité productive. Plus exactement il les éliminera comme force de production en

les redéfinissant concrètement comme produit d'un travail humain. Cette transformation ne signifie d'ailleurs rien d'autre que la transformation de l'alchimiste en chimiste salarié, et la reprise et l'extension du programme alchimiste d'affranchissement du territoire. En abstrayant son propre travail à l'exclusion de tout autre, l'alchimiste niait résolument le rapport social. Le capitaliste au contraire s'empare de tous les travaux, les abstrait tous, les transforment en rapports sociaux, qui sont autant de rapports marchands. De ce point de vue, le capitaliste est « l'autre » de l'alchimiste.

En s'emparant de la production, le capitaliste, du même coup, la définit en tant que telle. La production va apparaître comme une fonction sociale distincte de la consommation. Pour que l'or prenne sa pleine puissance, c'est la totalité des rapports humains qui tendront à être redéfinis comme rapports sociaux purifiés et négociables, chacun à son tour pouvant être présenté comme fonction dans la structure sociale. Cette convertibilité générale entre rapports sociaux quel qu'ils soient, objets, produits et moyens de production transforme l'or en moyen de circulation et de métamorphose général. L'or ne stagne plus, l'or circule sans cesse en sens inverse des marchandises. Progressivement, l'or ne circule même plus ; des signes le remplacent. L'or s'entasse dans les banques centrales, purifié par le nouveau Prince, lui aussi redéfini. L'or s'abstrait, devient impalpable. Il se dédouble : moyen de circulation d'une part, signe de puissance d'autre part. Monnaie et Capital. Tous les deux exprimables dans les mêmes

unités, convertibles instantanément l'un dans l'autre, mais se déployant sur deux espaces distincts. Le moyen de circulation flue sans cesse dans les tuyaux qui sillonnent le territoire financier concret, ne s'arrêtant que pour les opérations d'échange, de métamorphose. Le Capital, pure puissance abstraite, à l'image du capital spirituel de l'Église, se déploie dans un pur espace. L'espace du Capital permet toutes les manœuvres stratégiques ou tactiques, mais, à l'inverse du quasi-espace du Prince, il ne nie pas le territoire. Il est en communication permanente avec le territoire qui se projette sur lui sous forme de structures, cadres de toutes les opérations topologiques. L'espace du Capital double le territoire sur toute sa surface, qu'il résout comme support de toutes les différences, de toutes les mises sous tension favorisant son accumulation.

Créer des différences utilisables présuppose une mise en équivalence préalable. Le moyen de circulation la réalise dans le territoire financier. Mais la transformation en marchandises de la production matérielle et des rapports sociaux pose de manière cruciale la question de l'écoulement matériel de ces choses. On a vu que le marchand souhaitait transformer glacié et escorte en tuyaux. Le capitalisme généralise le tuyau comme moyen de circulation, comme moyen de mise en équivalence du territoire, comme négation active de la topographie. L'espace des tuyaux est la nue-propriété du Prince. Prince et bourgeois étaient en opposition sur l'agencement matériel du territoire. Le capitalisme passe un compromis avec la puissance publique : à elle les tuyaux, à lui les points de métamorphose. Prince et capitalistes

se complémentent et s'épaulent tout au long de la courbe fractale qui partage désormais leurs territoires respectifs.

Nous étions partis de l'opposition entre la ville moderne et la ville d'Ancien Régime, entre une ville-organisme et une ville-corps. Mais cette opposition, qui apparaissait comme un conflit entre deux conceptions de ce que doit être une ville en tant que telle, traduit en réalité le travail concret de redéfinition qui s'est appliqué à l'espace urbain pour qu'il soit en accord avec les exigences posées par la solution capitaliste au problème de l'or. Ce n'est ni un souci d'urbanisme ni un souci d'hygiène qui ont modulé le passage d'une ville à l'autre, mais bien la force de l'or qui cherchait une langue pour s'exprimer. Urbanisme et hygiénisme ont trouvé leur sens dans cette langue nouvelle.

La forme « organisme » qui colle si bien à la ville moderne est le résultat de l'inscription sur le territoire des organes nécessaires du capitalisme. C'est une forme concrète de ce point de vue. Mais cette forme se traduit immédiatement dans l'espace des représentations où elle apparaît comme structure abstraite. La légitimité du pouvoir du Prince avait sa source dans l'abstraction de la lignée qui le fonde. Le capitalisme assied sa légitimité sur de solides bases : l'espace abstrait des représentations qui le justifient, dans la mesure où il y remplit des fonctions, est en concordance point à point avec ce nouveau territoire concret.